

Table des matières

1. Le projet « Réaménagement de la Place des Jeanneret »	8
1.1 L'association Skate In Le Locle	8
1.2 L'autoconstruction	9
1.3 Le lieu idéal pour construire un skatepark.....	9
1.4 Recherche de soutiens politiques et financiers	12
1.5 Un projet élargi.....	13
1.6 Le projet en 2018	16
2. Contextes du projet de réaménagement de la Place des Jeanneret.....	18
2.1 La Ville du Locle et sa jeunesse	18
2.2 Du DJ'13 au Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste.....	18
2.3 Le lieu-dit « Les Jeanneret ».....	20
3. L'animation socioculturelle, quel sens et quelle définition ?.....	20
4. Mon engagement dans le projet.....	21
5. Buts de la recherche.....	23
6. Démarches et processus méthodologiques	25
6.1 Première approche (non retenue) : l'observation participante.....	25
6.1.1 La grille d'observation comme outil de l'observation participante.....	26
6.1.2 Limites et risques de l'observation participante.....	26
6.2 Changement d'outil méthodologique	26
6.3 Deuxième approche (retenue) : l'entretien semi-directif.....	27
6.4 Le chantier participatif comme terrain de recherche	28
6.5 Population choisie pour la recherche.....	28
6.6 Résultat des entretiens.....	28
7. Dimensions explorées et axes d'analyse	28
7.1 Diversité de genre.....	28
7.1.1 Diversité de genre dans la pratique du skate	29
7.1.2 Diversité de genre dans le projet de réaménagement des Jeanneret.....	29
7.2 Participation et participation citoyenne	30
7.2.1 Les conditions de la participation	32
7.2.2 La participation des jeunes	33
7.2.3 La notion de citoyenneté.....	35
7.3 L'appropriation de l'espace public.....	36
8. Analyse des données et résultats.....	37
8.1 Traitement des données.....	38
8.2 Analyse des données et résultats	44
8.2.1 Diversité de genre dans le projet.....	44

8.2.2 La participation.....	45
8.2.3 L'appropriation de l'espace public	45
9. Conclusion	46
9. Références bibliographiques.....	48
10. Annexes.....	51
10.1 Guide d'entretien.....	51

Table des illustrations

Figure 1: Logo de l'association Skate In Le Locle en 2015.....	8
Figure 2: Collège des Jeanneret. Google Maps 2019, capture d'écran.....	10
Figure 3: Préau du collège des Jeanneret, côté est. CLAAP 2018.	11
Figure 4: Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. En 2015, avant le premier chantier. SKILL 2015.	11
Figure 5: Premier chantier, cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. CLAAP 2015.	13
Figure 6: Un des premiers module de skate réalisé. Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. CLAAP 2015.....	13
Figure 7: Chantier en 2016. Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. SKILL 2016.	14
Figure 8: Le skatepark en 2017. Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. SKILL 2017	15
Figure 9: Modules de Parkour, Collège des Jeanneret, côté sud. CLAAP 2018	15
Figure 10 et 11 : Chantier en 2018. Cour du collège des Jeanneret, côté ouest. SKILL 2018.....	16
Figure 11.....	17
Figure 12: Fresque du street-artiste « M. Chat », façade ouest du Collège des Jeanneret. Luxor Factory 2018	17
Figure 13: Inauguration de l'Ancienne Poste en 2015. CLAAP,2015.	19
Figure 14 : Échelle de la participation, Roger Hart (HART, 1992).....	31
Figure 15: Échelle de participation des jeunes, Yuri Tironi (TIRONI, 2015)	34
Figure 16: Détail de l'échelle de participation des jeunes, Yuri Tironi (TIRONI, 2015).....	35

Si la source d'illustration n'est pas précisée sous la figure, c'est qu'elle est l'œuvre de l'auteur du présent document.

1. Le projet « Réaménagement de la Place des Jeanneret »

Lorsque j'ai débuté ma formation d'animateur socioculturel HES en 2014, j'ai eu la chance de pouvoir rapidement bénéficier du mode de formation « en emploi », partageant ainsi mon temps de formation à 50% sur le terrain, à 50% sur les bancs d'école.

Engagé en tant qu'animateur socioculturel en formation au Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP) au Locle, j'ai participé dès le début de mon activité à la création de cette nouvelle structure. Dès les premiers mois d'activité du CLAAP, l'équipe d'animation, en recherches de partenaires et de synergies, identifie une association en particulier comme un acteur à fort potentiel de développement pour la jeunesse de la ville. Des liens se créent rapidement avec cette association composée de jeunes et ils n'auront de cesse de se développer durant mes quatre années d'activité professionnelle au Locle. A la fois public-cible et partenaire, l'association Skate In Le Locle a occupé et occupe toujours une importance prépondérante dans le réseau local du CLAAP.

1.1 L'association Skate In Le Locle

En 2011, une quinzaine de jeunes habitants du Locle, âgés de 15 à 25 ans, se réunissent pour créer l'association Skate In Le Locle (SKILL), visant à promouvoir la pratique des sports de glisse urbains, tels que skateboard, BMX, trottinette, etc.

Cette mobilisation fait suite à de nombreuses demandes, exprimées informellement depuis plusieurs années par les pratiquants de ces sports, pour bénéficier d'un skatepark réalisé par une entreprise spécialisée. Une piste de bicross BMX et une rampe de skate en bois avaient bien été construites, suite à un projet du Parlement des Jeunes de l'époque, mais elles ont été peu à peu délaissées, la piste de bicross s'adressant uniquement aux pratiquants de ce sport et la rampe provoquant de fortes nuisances sonores, pour le voisinage et l'école jouxtant celle-ci.

Le développement et la pratique des sports de glisse au Locle n'ont cependant pas été freinés par les difficultés rencontrées. La cour d'école du collège des Jeanneret était en effet depuis longtemps un lieu que les pratiquants des sports de glisse appréciaient particulièrement, notamment en raison de ses caractéristiques architecturales. Son utilisation a perduré malgré l'absence d'infrastructures plus adaptées.

En 2011, l'association Skate In Le Locle se crée sous l'impulsion de Jérôme Heim, habitant du Locle, féru de skate depuis de nombreuses années et déjà engagé par le passé dans la création de skateparks, notamment à la Chaux-de-Fonds. Dr. en sciences humaines et chargé de recherche à l'Institut du Management des Villes et du Territoire de la He-Arc à Neuchâtel, Jérôme Heim s'intéresse particulièrement à la réhabilitation de l'habitat construit et ses enjeux patrimoniaux et urbanistiques. A l'écoute des jeunes avec qui il partage l'espace de la cour d'école des Jeanneret pour la pratique du skate durant son temps libre, Jérôme Heim propose à ceux-ci de les accompagner dans les démarches permettant la création d'une association. Ils espèrent alors gagner en légitimité et devenir ainsi un interlocuteur valable pour déposer, auprès des autorités communales, une demande en bonne et due forme pour la construction d'un skatepark.



Figure 1: Logo de l'association Skate In Le Locle en 2015.

Si l'association prévoyait plusieurs étapes pour réaliser un tel projet, (identification d'un lieu propice, rencontre avec les autorités, recherches de fonds, etc.), seule la création de SKILL et de ses statuts a finalement lieu et l'association reste dormante jusqu'en 2014, entre autres par manque de disponibilités de la part de Jérôme Heim pour accompagner pleinement ce groupe de jeunes. En 2014, Jérôme Heim parvient à dégager du temps pour s'investir plus dans le projet. Il propose de réorganiser l'association au niveau du comité, accepte de prendre le poste de président : « *Un peu par défaut et surtout dans le but d'être la locomotive du projet...* ». L'association vise d'obtenir des autorités la construction d'un skatepark sur le site de l'espace sportif dit « du Communal », situé en bordure de la commune et comprenant déjà une piscine, une patinoire, des terrains de football et une salle de sport polyvalente.

Cependant, les membres prennent rapidement conscience des nombreuses difficultés auxquelles ils vont se heurter : les coûts de construction d'une entreprise spécialisée sont très élevés et les démarches à effectuer auprès des autorités risquent d'être longues et laborieuses (concours d'architecture, demande de crédit, appel d'offres, délai d'opposition, etc.). De plus, la situation économique de la Ville du Locle est alors difficile et de nombreux clubs sportifs attendent un soutien financier pour l'amélioration de leurs installations. Jérôme Heim cherche d'autres solutions pour lancer ce projet et minimiser les risques de découragement parmi les jeunes membres de SKILL. Dans l'intervalle, des modules mobiles inutilisés du skatepark de La Chaux-de-Fonds sont récupérés et installés de façon provisoire.

1.2 L'autoconstruction

En connaisseur des pratiques liées au skateboard au niveau international, Jérôme Heim propose aux membres de SKILL de se tourner vers le choix de l'autoconstruction. C'est en effet un choix courant que font les adeptes de skateboard quant à la réalisation d'espaces permettant la pratique de leur sport. Aux Etats-Unis, les skateurs choisissent des lieux éloignés des activités économiques et sociales pour construire leurs propres infrastructures. Les usines abandonnées, les terrains en friches et autres non-lieux sont privilégiés, car généralement négligés par le reste de la population. Préférant le béton au bois, car moins coûteux, plus facile à mettre en forme et plus résistant aux dégradations, un mouvement du Do It Yourself (ou DIY) se développe dès les années 1990, d'abord aux États-Unis, à San Diego, San Pedro ou Philadelphie, puis en Europe et dans le reste du monde (Heim, 2017).

C'est en leur présentant une vidéo suédoise publiée en 2005 (*Strongest of the Strange*, de Pontus Alv, 2005) que Jérôme Heim réussit à convaincre les membres de l'association qu'un projet d'autoconstruction est une solution viable et réalisable pour la réalisation d'un skatepark en ville du Locle. Ce choix permettra aux utilisateurs de disposer de possibilités presque immédiates de s'entraîner et favorisera ainsi l'augmentation de personnes intéressées à s'impliquer dans le projet. L'autoconstruction par la réalisation progressive d'éléments sur plusieurs années est dès lors décidée.

1.3 Le lieu idéal pour construire un skatepark

L'emplacement propice à la construction est très vite déterminé. Le périmètre du Collège des Jeanneret est un lieu prisé par les amateurs de skate du Locle depuis près de 30 ans, principalement en raison de ses caractéristiques architecturales. Il apparaît comme idéal à l'ajout de mobilier urbain adapté à la pratique des sports de glisse. La cour d'école comprend en effet « *un vaste espace plane avec une partie couverte, des marches d'escalier, un trottoir et un sol lisse. Ces éléments sont propices à une pratique dite de « street* », soit l'utilisation détournée de l'environnement urbain pour y faire des figures en

sautant les obstacles ou en glissant dessus » (Heim, 2017, p.6). Les formes de mobilier urbain prévues par SKILL s'inscrivent dans une démarche de transformation de l'espace en tenant compte d'un public large et sans modifier la fonction dévolue à ce lieu. Elles permettront aux skateurs de s'adonner à leur sport et aux autres utilisateurs du lieu de s'asseoir ou de jouer. Situé non loin du centre-ville et exempt de circulation automobile, ce lieu déjà prisé par de nombreux adolescents et adultes en raison de ses zones d'herbe, comprend également un terrain de basketball, une place de jeux pour enfants et des tables de ping-pong. Le périmètre du collège des Jeanneret permettra ainsi d'inscrire ce nouveau lieu de pratique des sports de glisse urbains dans une dynamique d'offres de loisirs déjà existante.



Figure 2: Collège des Jeanneret. Google Maps 2019, capture d'écran.



Figure 3: Préau du collège des Jeanneret, côté est. CLAAP 2018.



Figure 4: Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. En 2015, avant le premier chantier. SKILL 2015.

1.4 Recherche de soutiens politiques et financiers

Par le passé, la plupart des projets DIY de construction de skateparks étaient réalisés sans autorisations légales. Depuis quelques années, de plus en plus sont menés en collaboration avec les collectivités publiques et celui de Skate In Le Locle s'inscrit dans cette tendance. Des discussions concernant un skatepark au Locle avaient déjà eu lieu entre Jérôme Heim et le Conseiller communal en charge des sports. Ce dernier lui avait alors conseillé d'inscrire ce projet dans le cadre du réaménagement du site sportif communal et un contact avait déjà été pris avec le service de l'urbanisme. En 2014, l'association SKILL reprend contact avec ce service pour obtenir son soutien et accélérer ainsi le processus auprès des autorités communales.

A cette même période, le Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP) est créé, suite à l'acceptation par le conseil général de la Ville du Locle d'un rapport du conseil communal demandant un crédit et la mise en place d'une nouvelle structure d'application de la politique communale de la Jeunesse. Jérôme Heim et l'association SKILL s'approchent également de cette nouvelle structure afin d'obtenir un soutien supplémentaire dans leur démarche. L'équipe d'animation socioculturelle du CLAAP, fraîchement créée, montre un intérêt immédiat pour cette démarche de mobilisation d'un groupe de jeunes autour d'un projet de réaménagement urbain.

Dans un premier temps, un soutien essentiellement logistique est apporté, en mettant notamment à disposition les locaux du CLAAP pour les réunions de l'association. Lorsque la solution de l'autoconstruction est définitivement choisie par SKILL en automne 2014, le soutien du CLAAP prend progressivement de l'ampleur, et celui-ci devient un acteur à part entière du processus. L'équipe d'animation socioculturelle apporte une aide précieuse en matière de coordination du projet, de négociation avec les autorités communales et les services communaux concernés, d'organisation des chantiers ponctuels 3 à 4 fois par année et de communication ou de promotion du projet global auprès de la jeunesse, visant ainsi à y inclure une plus large frange de la jeunesse locloise et à favoriser sa participation.

Pour le CLAAP, accompagner un projet visant simultanément à impliquer la jeunesse dans la promotion du sport et à participer à l'aménagement de l'espace urbain, apparaissait comme une évidence en regard à ses missions et, au-delà, aux principes de l'animation socioculturelle.

Après une rencontre avec le directeur du Cercle Scolaire du Locle, séduit par la démarche, l'association SKILL est invitée à présenter son projet au conseil communal, suite à un soutien de l'élue en charge du dicastère de la jeunesse.

Les conseillers communaux donnent leur assentiment et l'association peut déposer une demande de permis de construire auprès du service de l'urbanisme, sur la base d'illustrations et de plans réalisés par les membres lors d'ateliers contributifs.

La demande de permis n'ayant rencontré aucune opposition, le conseil communal accorde à l'association la gratuité des prestations des Travaux publics et du CLAAP, ainsi qu'un soutien financier pour le matériel nécessaire aux premiers chantiers. En juillet 2015 a donc lieu le premier chantier organisé par SKILL et le CLAAP. Durant trois jours, membres de l'association et volontaires externes créent deux modules et un muret. Cette action marquera le début d'un processus aujourd'hui toujours en cours, comprenant deux à trois chantiers par année, allant de trois jours à une semaine.



Figure 5: Premier chantier, cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. CLAAP 2015.



Figure 6: Un des premiers module de skate réalisé. Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. CLAAP 2015

1.5 Un projet élargi

En participant à l'organisation de ces chantiers et en prenant régulièrement part à ceux-ci, le CLAAP a progressivement été identifié comme un acteur du projet par les jeunes et la population du Locle.

De plus, en proposant fréquemment des animations hors-murs dans le périmètre du Collège des Jeanneret, l'équipe d'animation socioculturelle a pu développer des liens avec de nombreux jeunes, étrangers au monde du skate mais fréquentant ces lieux.

En 2016, grâce à cette dynamique et à cette identification, plusieurs groupes de jeunes se sont approchés des animateurs avec de nouvelles demandes quant à cet espace.

Des utilisateurs du terrain de basketball, alors en piteux état, ont fait part de leur envie de voir celui-ci rénové et des amateurs de Parkour (discipline sportive consistant à utiliser des obstacles urbains ou naturels pour effectuer diverses figures acrobatiques) ont exprimé leur envie de construire des modules dédiés à leur sport.

Si le CLAAP a voulu privilégier une réponse reposant sur le mode DIY d'autoconstruction déjà expérimenté par SKILL, la rénovation du terrain de basketball devait correspondre à des normes strictes, notamment au niveau du revêtement du sol. L'équipe d'animation a donc accompagné, avec succès, les jeunes basketteurs dans une démarche de demande de crédit auprès des autorités communales pour mandater une entreprise privée. Le terrain a pu être entièrement rénové dans le courant de l'année. La réponse à la demande des jeunes pratiquants de Parkour a pu, elle, être orientée vers l'autoconstruction. En collaboration avec Jérôme Heim, il leur a été proposé de se constituer en association et de se joindre à SKILL dans l'organisation et la réalisation de chantiers pour créer leurs propres modules, créant ainsi un apport à la dynamique déjà établie. L'association LUP (Locle Urban Parkour) voit ainsi le jour en 2017 pour rejoindre le projet. Elle changera de nom par la suite pour devenir l'association MOVO Parkour.

Ces demandes et des observations menées par les animateurs directement sur le terrain ont fait émerger un intérêt pour un projet élargi prenant en compte la jeunesse et l'espace public du Locle. Il s'agissait dès lors d'adopter une vision globale du lieu et de ses nombreux utilisateurs et d'envisager la poursuite de son réaménagement, en y incluant de nouvelles synergies, de façon à favoriser son utilisation et son appropriation par un maximum de personnes. Le pilotage d'un projet de cette ampleur n'étant pas compatible avec les engagements déjà pris par le CLAAP sur d'autres projets, Jérôme Heim, sensible à cette nouvelle vision, a pu alors être mandaté par la Ville du Locle dans le cadre de son activité professionnelle pour coordonner, toujours en collaboration avec le CLAAP, ce projet désormais officiellement intitulé « Réaménagement participatif des Jeanneret », dans une perspective d'urbanisme tactique et contributif.

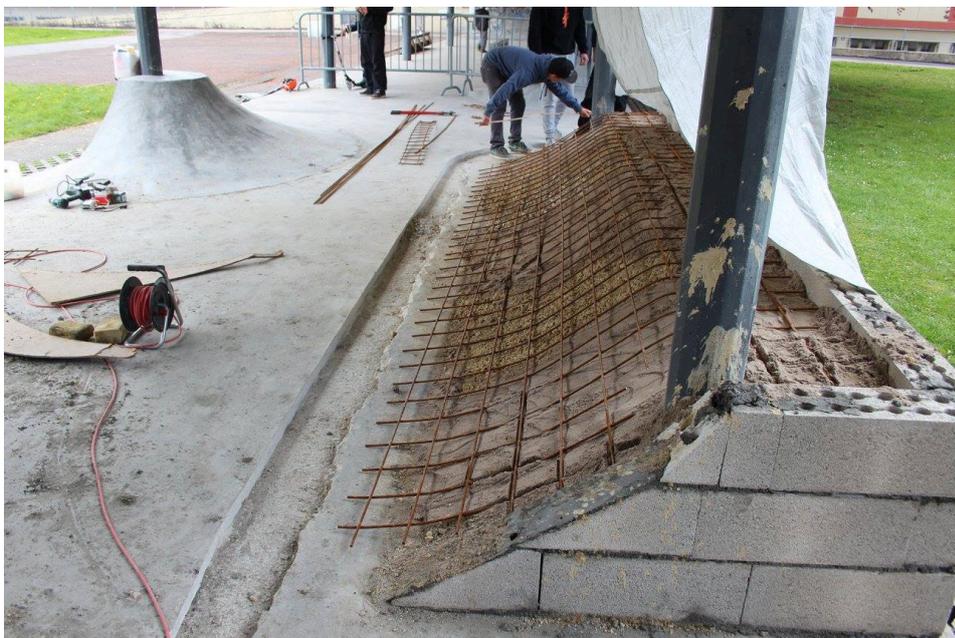


Figure 7: Chantier en 2016. Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. SKILL 2016.



Figure 8: Le skatepark en 2017. Cour du Collège des Jeanneret, côté ouest. SKILL 2017



Figure 9: Modules de Parkour, Collège des Jeanneret, côté sud. CLAAP 2018

1.6 Le projet en 2018

En juillet 2018, les associations SKILL et MOVO Parkour, ainsi que le CLAAP, organisaient le 9^{ème} chantier participatif des Jeanneret. Se déroulant sur une semaine, il avait pour objectif la construction de nouveaux modules de skate et de Parkour, mais aussi la réalisation d'un chemin bétonné, utile à la fois pour les passants et les pratiquants de sports de glisse. Dans le but de favoriser la participation de personnes ne pratiquant ni skate ni Parkour, le CLAAP proposait des ateliers en marge du chantier, dans le cadre de sa prestation « Ateliers & Activités ». Il s'agissait notamment d'ateliers de cuisine sur feu de camp et de réalisation d'un fanzine collectif. Sur l'initiative de Luxor Factory, résidence d'artistes au Locle, une fresque a également été réalisée par le street-artiste internationalement renommé, « M. Chat ». En septembre 2018, les associations SKILL et MOVO Parkour organisaient une « Fête des Jeanneret » en collaboration avec le Parlement des Jeunes du Locle. Proposant concerts, petite restauration, démonstrations de skate et de Parkour et des initiations, cette fête visait à rendre visible et promouvoir de façon festive la mobilisation de la jeunesse locloise autour du réaménagement de cet espace public.



Figure 10 et 11 : Chantier en 2018. Cour du collège des Jeanneret, côté ouest. SKILL 2018.



Figure 11



Figure 12: Fresque du street-artiste « M. Chat », façade ouest du Collège des Jeanneret. Luxor Factory 2018

2. Contextes du projet de réaménagement de la Place des Jeanneret

2.1 La Ville du Locle et sa jeunesse

Le Locle est une ville des Montagnes Neuchâtelaises, située à la périphérie de La Chaux-de-Fonds. La population de ce territoire frontalier et urbain compte 10'382 habitants à fin 2017 (Ville du Locle, 2018). Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2009 pour son urbanisme horloger, Le Locle est une ville à forte majorité de gauche, avec le POP (Parti Ouvrier et Populaire) comme parti le plus représenté au sein de son parlement. Environ 30% de la population du Locle est composé de ressortissants étrangers, de 88 nationalités différentes. Les huit pays les plus représentés sont : le Portugal (35,9%), l'Italie (17,2%), la France (12,6%), l'Espagne (7,7%), le Kosovo (2,4%), la République Démocratique du Congo (1,8%), la Bosnie et Herzégovine (1,5%) et la Syrie (1,3%). Avec un taux de chômage de 6% (avril 2018) et un taux d'aide sociale de 9,5% (en 2014), Le Locle est une commune comptant une forte proportion de la population en situation socio-économique difficile (République et Canton de Neuchâtel, 2018). Les finances publiques subissent également ce contexte difficile, l'exercice de l'année 2017 s'étant terminé sur un déficit de 1,5 mio de francs (Ville du Locle, 2017).

La jeunesse représente une forte tranche de la population. La moyenne d'âge est de 42,5 ans en 2017, avec plus d'un quart des habitants âgés de moins de 25 ans. La tranche des 0-19 ans représente, elle, plus de 20% de la population (Ville du Locle, 2018).

En termes d'infrastructures en lien avec à la jeunesse, le Locle compte sept collèges différents, accueillant les trois cycles scolaires, un lieu de formation professionnelle (la division École Technique du CIFOM - Centre Interrégional de Formation des Montagnes Neuchâtelaises – appelée communément Le TECH), un centre pédagogique, une antenne régionale de l'AEMO (Action Éducative en Milieu Ouvert) et du SER (Service d'Éducation de Rue), de nombreux clubs sportifs et associations diverses, un centre d'animation socioculturelle, un parlement des jeunes et des infrastructures sportives telles que piscine, patinoire, terrains de basket et de football, halle de sport polyvalente, etc.

Les services variés offerts ne parviennent cependant pas à contenter les jeunes de la commune, qui dès l'âge de 15 ans environ, étendent leur territoire jusqu' à la Chaux-de-Fonds, centre urbain situé à moins de 10km et très facilement accessible en transports publics, pour bon nombre d'activités ou de consommation de services (Ait El Cadi et Dollat, 2012).

2.2 Du DJ'13 au Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste

Une première structure destinée à la jeunesse en ville du Locle ouvre ses portes en 1998. Le DJ'13 est alors installé dans les locaux d'un ancien magasin de chaussures du centre-ville et propose un accueil libre aux 13-18 ans, trois fois par semaine.

Structure associative, majoritairement financée par la commune, le DJ'13 voit le jour sous l'impulsion d'une collégialité de professionnels liés au domaine de la jeunesse et soucieux de proposer un espace dédié aux adolescents et jeunes adultes.

Victime d'un désengagement du réseau qui en était à l'origine et des faibles moyens en ressources humaines mis à disposition par les pouvoirs publics, le DJ'13 ferme définitivement ses portes en 2014 après une période difficile, notamment en termes d'image auprès de la population. La même année, une animatrice socioculturelle HES est engagée par la commune pour proposer un nouveau projet de structure répondant aux besoins de la jeunesse, sous la forme d'un service communal. Un rapport rédigé par le conseil communal et l'animatrice, présentant la future structure, est adressé au conseil général

accompagné d'une demande de crédit d'investissement pour la mise en place de la nouvelle structure. Ce rapport présente un état des lieux de la jeunesse locloise et de l'offre qui lui est alors proposée. Il dresse un bilan du DJ'13 et de son fonctionnement et se termine en posant les bases de la future structure sous le prisme de l'animation socioculturelle en tant que pratique.

De nouveaux locaux, plus adéquats pour une structure jeunesse, apparaissent comme indispensables. Plusieurs possibilités sont évoquées mais c'est finalement l'opportunité de s'installer dans le bâtiment emblématique de l'Ancienne Poste du Locle, fraîchement rénovée, qui est retenue. Cet ancien Hôtel des Postes datant de 1848 fut, dès les années 70 et pendant plusieurs décennies, un haut-lieu de la culture alternative des Montagnes Neuchâteloises. Il a, pendant de longues années, hébergé des ateliers d'artistes locaux, des salles de concerts et de répétitions, des studios d'enregistrement, une école de théâtre et de cirque, etc. Tombé en décrépitude, le bâtiment est menacé de démolition durant les années 2000 mais est finalement sauvé grâce à un crédit des autorités locloises et au soutien des collectivités publiques.

En 2009 la réhabilitation intérieure et la gestion du bâtiment sont confiées à la Fondation de l'Ancienne Poste, présidée par M. Francis Matthey, ancien conseiller d'État. Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Ancienne Poste achève sa rénovation et jouit d'un assainissement complet en juin 2015 avec son inauguration officielle. L'Ancienne Poste est dès lors destinée à devenir un pôle régional culturel, en proposant à la location des ateliers pour artistes, des locaux de répétitions, des salles de danse et de musique, une grande salle de concert, une brasserie, etc. La rénovation du bâtiment ne s'est pas décidée sans difficultés et est devenue un enjeu politique important pendant plusieurs années.

Le nouveau service d'animation socioculturelle pour la jeunesse, dès lors baptisé Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (CLAAP), y prend ses quartiers dès le mois de mai 2015. Installé dans la moitié du premier étage du bâtiment, il compte sur les synergies possibles avec les futurs acteurs du lieu.



Figure 13: Inauguration de l'Ancienne Poste en 2015. CLAAP, 2015.

Inscrivant son action dans le champ de l'animation socioculturelle, le CLAAP est alors chargé d'élaborer et de conduire une politique jeunesse en Ville du Locle. Il s'adresse officiellement à tous les jeunes entre 8 et 18 ans de la commune du Locle et des environs, et œuvre, d'une manière plus large, pour le bien-être de tous les habitants. Le public cible, les missions, objectifs et prestations ont été définis en 2014 dans le rapport jeunesse adressé au conseil général.

Le CLAAP se donne comme mission la promotion de la santé des jeunes au sens de la charte d'Ottawa. Et ce, afin de travailler sur l'estime de soi, le développement de compétences ou leur valorisation dans la perspective de rendre chacun acteur de la cohésion sociale.

La mission du CLAAP se décline ainsi :

- *Promotion de l'individu, de ses ressources et de ses projets.*
- *Exercice à la citoyenneté.*
- *Médiation : renforcement associatif et partenariat.*
- *Renforcement du tissu social de proximité.*

Le CLAAP vise à créer des synergies et à offrir des espaces d'expérimentation et de rencontres. (Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste, 2015).

2.3 Le lieu-dit « Les Jeanneret »

Le quartier des Jeanneret au Locle, construit entre 1940 et 1970 aux franges sud-ouest de la ville est constitué d'une trentaine d'immeubles locatifs et comprend environ 1700 habitants. Quartier d'habitation, proche de moyennes entreprises et du centre de formation CIFOM, le quartier des Jeanneret a vu disparaître, au fil des années, de nombreux commerces de proximité situés au rez-de-chaussée des immeubles (Boni, 2017). Il comprend notamment le Collège des Jeanneret et son périmètre, appelé officieusement Place des Jeanneret, un des rares espaces sans circulation automobile proche du centre-ville du Locle.

3. L'animation socioculturelle, quel sens et quelle définition ?

Pour le profane, la notion d'animation renvoie à son sens le plus commun : mettre de l'ambiance dans une soirée, un camping ou un club de vacances. Pour celui un peu plus informé, qui sait que dans les centres de loisirs, maison des jeunes ou de quartier se trouvent des animateurs, cela reste une notion un peu vague, évoquant souvent une offre d'activités, surtout occupationnelles, ou « un lieu où les jeunes peuvent se rendre plutôt que de traîner dans la rue ». La difficulté rencontrée par les professionnels de l'animation socioculturelle à faire comprendre leur fonction sociale n'est pas nouvelle. La « *Déclaration [romande] de l'animation socioculturelle* » explique cette difficulté par « *La position dans laquelle ils [les animateurs socioculturels] agissent. D'un côté leur action s'inscrit en appui à celle des citoyens et de la société civile : sans la participation des uns et des autres leur pratique n'aurait aucun sens. De l'autre, cette action doit être articulée le plus intelligemment possible aux politiques publiques menées par l'État, le sens de leur mission doit être reconnu par les différents acteurs sans quoi ils ne peuvent jouer le rôle de catalyseurs des changements souhaités* », (Déclaration pour l'animation socioculturelle, 2010). Mais cette fonction sociale, si difficile à expliquer et à défendre quelle est-elle ?

Le sens et la définition de l'animation socioculturelle sont des notions difficiles à établir de manière définitive et reconnue par tous les professionnels, tant elles peuvent être diverses en fonction du lieu et de l'époque. « *Les racines historiques de l'animation socioculturelle sont rattachées à plusieurs mouvements historiques qui se sont nourris mutuellement* ».

En France, en Suisse, au Québec et en Amérique du Sud, des courants historiques et théoriques différents ont façonné l'animation socioculturelle d'aujourd'hui. Dans les années nonante, le Conseil de l'Europe donnait sa propre définition de l'animation socioculturelle :

« L'animation socioculturelle est une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social. Elle s'exerce sur la base d'une participation volontaire et démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté. L'animateur socioculturel est en effet un facilitateur de l'action démocratique : il favorise les prises de conscience d'identités collectives, il permet aux communautés d'intérêt de mieux jouer leur rôle et de bâtir des projets pour agir. » (Conseil de l'Europe, 1997)

Dans la « Déclaration [romande] pour l'animation socioculturelle », les auteurs identifient en 2011 cinq caractéristiques principales qui, « [...] combinées, la définissent et la distinguent d'autres formes d'intervention sociale ». Malgré l'évolution historique de l'animation socioculturelle et ses déclinaisons en fonction du pays ou du continent, ils considèrent ces caractéristiques comme le « noyau dur » de l'animation socioculturelle, qui garde toute sa pertinence en étant à la base de ce métier constamment en extension et en adaptation aux évolutions de la société. Ces cinq caractéristiques sont :

1. La libre adhésion

Les individus et les groupes s'investissent librement dans l'action ; ils sont des acteurs et des citoyens à part entière et non des « cibles », des « clients » ou des « usagers » de l'action sociale.

2. La participation

Toute activité ou action est construite avec les individus et les groupes qui le souhaitent, la finalité principale en est l'accroissement de leur autonomie individuelle et collective.

3. Le changement social

Les interactions participatives entre individus et groupes visent l'intégration des minorités défavorisées ou précarisées, et donnent la priorité aux dynamiques d'innovation et de changement par rapport aux pressions de normalisation et de résignation face aux différentes formes de souffrance ou de marginalisation sociale.

4. La solidarité au sein d'une communauté diversifiée

L'animation socioculturelle est « tous publics », elle privilégie les interactions entre groupes de toutes cultures, de tous âges et de tous statuts sociaux. L'essence même du travail est d'éviter la rupture, de favoriser le rapprochement, la compréhension, la complémentarité, la découverte et le partage.

5. La valorisation de la culture

comme mode d'appartenance, pouvoir d'expression et d'action.

4. Mon engagement dans le projet

Ma découverte de l'animation socioculturelle est survenue relativement tard dans mon parcours professionnel. Bien qu'actif dans le domaine du travail social depuis le début des années 2000, ce n'est que peu avant le début de ma formation en 2014 et mon engagement au CLAAP que j'ai commencé à entrevoir les idéaux défendus par l'animation socioculturelle et ses propositions en termes d'apports bénéfiques à la société.

Mes quatre années de formation liées à une pratique dans un cadre professionnel m'ont permis de réellement prendre conscience, petit à petit, du potentiel de cette profession et de ces enjeux.

Dès le début de l'activité du CLAAP, l'accompagnement de l'association SKILL et la collaboration avec Jérôme Heim sont rapidement apparus comme des opportunités importantes de développement d'actions en faveur de la jeunesse de la commune du Locle. Durant mes quatre années passées au CLAAP, cela a représenté un projet d'animation occupant une place importante dans les activités du CLAAP, impliquant tous les membres de l'équipe. Les objectifs de ce projet et ses modalités ont été réfléchis et construits tout au long de cet accompagnement, impliquant de nombreuses remises en question. Soutien symbolique au départ, puis aide logistique et organisationnelle, l'accompagnement du CLAAP a ensuite évolué pour aboutir à un rôle de facilitation et d'ouverture du projet au plus grand nombre. En visant à prendre en compte tous les utilisateurs potentiels du lieu, les objectifs du CLAAP dans ce projet sont passés de la construction d'un skatepark à un réaménagement participatif de tout un espace public.

Mon implication, comme celle des autres membres de l'équipe, a donc évolué au fil du temps, simultanément aux objectifs fixés par le CLAAP. Dans un premier temps, le CLAAP met ses locaux à disposition de SKILL pour ses rencontres. Un membre de l'équipe d'animation participe alors à ces séances, aide à les organiser et prend le procès-verbal. Mais il reste surtout dans un rôle d'observation de cette association naissante. Dès les premiers chantiers, les animateurs sont présents sur le terrain, apportant essentiellement une aide logistique et matérielle. Après quelques chantiers, l'association ressent le besoin de faire sa promotion et de faire connaître son action de manière large. Le CLAAP apporte alors son aide en matière de communication, en réalisant flyers de présentation de SKILL, affiches de promotion et documentation photographique des chantiers. Au fur et à mesure des chantiers et des rencontres, les animateurs tissent des liens avec les jeunes de l'association et gagnent en légitimité. Le rôle de l'animation socioculturelle et de ses potentiels apports au sein de ce projet est fréquemment questionné par l'équipe. Chaque chantier est l'occasion pour les animateurs de repenser leurs rôles et de tenter d'aller au-delà de l'aide apportée uniquement à l'association. Favoriser la participation citoyenne des jeunes et leur appropriation d'un espace public étaient des objectifs sous-jacents dès le début de l'accompagnement. Ils se sont cependant développés et construits au fur et à mesure du projet, prenant pleinement leur sens avec la volonté d'ouvrir ces possibilités à tous les utilisateurs potentiels de l'espace dit « des Jeanneret ». Avec le temps, le projet gagne en visibilité et d'autres acteurs manifestent leur intérêt dans cette démarche de réaménagement en DIY (utilisateurs du terrain de basket, adeptes du Parkour, jeunes ou adultes fréquentant le lieu pour d'autres activités sportives ou de loisirs). Cet intérêt grandissant sera à la base de la volonté du CLAAP et de Jérôme Heim de viser l'ouverture du projet au plus grand nombre. On ne parle plus de construction participative d'un skatepark mais bien du réaménagement participatif d'un lieu public.

Dans cette optique, l'association SKILL tente d'intégrer d'autres utilisateurs « des Jeanneret » lors de la planification des prochaines constructions. En plus des modules de skate, chaque chantier comprend la réalisation de plusieurs éléments de Parkour ou de mobilier urbain.

Les animateurs du CLAAP, quant à eux étendent la communication du projet à des publics variés et imaginent des dispositifs permettant l'accès aux chantiers. Des démarches de consultations sont organisées auprès des utilisateurs des lieux et des activités parallèles au chantier sont proposées : la réalisation d'un fanzine collectif sur les « Jeanneret », la création de matériel permettant de visibiliser le projet directement sur les lieux (panneaux explicatifs, mosaïque, etc.) et des ateliers de cuisine en plein air pour les repas de midi des participants au chantier. Depuis 2016, le CLAAP accompagne également le Parlement des Jeunes du Locle (PJLL). En 2018, les animateurs favorisent la création d'une synergie entre SKILL et ce parlement, en leur proposant de collaborer pour organiser un événement public

aux Jeanneret. La première « Fête des Jeanneret » a lieu en septembre 2018, mêlant compétitions de skate et de trottinette, tournoi de basket, concerts et stands de restauration. Pensée à l'image d'une fête de quartier, cette journée a permis de célébrer et rendre visible le projet de réaménagement, tout en s'adressant à un large public.

En tant qu'animateur socioculturel au CLAAP de 2014 à 2018, mon implication dans le projet a donc débuté avec les premières réflexions de l'association SKILL pour bénéficier d'un skatepark. Elle s'est achevée par un événement célébrant l'appropriation de tout un espace public par des populations diverses. Au total, ce ne sont pas moins d'une dizaine de chantiers dans lesquels je me serai impliqué. Dès le début de mon engagement, j'ai manifesté un grand intérêt pour une association de jeunes souhaitant développer et promouvoir la pratique de sports de glisse urbains. Plus jeune, j'avais moi-même un intérêt pour le skate, sans pour autant le pratiquer de manière assidue. J'ai cependant gardé une certaine fascination pour les installations dédiées à ce sport et une admiration pour ceux qui le pratiquent. Même si en 2020, le skateboard deviendra une discipline olympique, il reste un sport marginalisé et peu reconnu. Ses adeptes véhiculent encore aujourd'hui une image souvent négative. Défendre la pratique de ce sport en soutenant des jeunes souhaitant le développer dans leur environnement direct était donc à la base de mes motivations dans ce projet. Ce n'est que par la suite, avec les objectifs d'élargissement du projet, que j'ai pu y voir des opportunités de participation citoyenne, permettant à des habitants d'une ville de devenir acteurs de leur environnement et appréhender cette démarche comme un véritable projet d'animation socioculturelle.

Le choix de la thématique à aborder dans mon travail de Bachelor a été un long processus. Il m'aura fallu du temps pour réaliser que ce projet de réaménagement participatif dans lequel j'étais impliqué depuis plusieurs années pouvait être un sujet intéressant à analyser de façon plus poussée. Lorsque j'ai choisi de m'y intéresser sous l'angle d'un travail de Bachelor, il m'est apparu pertinent et motivant d'appréhender avec une vision différente un projet dans lequel j'étais impliqué professionnellement. J'espérais à la fois contribuer au développement du projet d'une nouvelle manière et acquérir une vision plus réflexive de mon rôle en tant qu'animateur socioculturel. Mes premières envies quant à la construction de ce travail de Bachelor visaient à comprendre les dynamiques mises en place dans le projet, les enjeux, les bénéfices et les risques en action, en lien avec le contexte propre de la ville du Locle. Je souhaitais alors parvenir à une sorte de « modélisation » d'un tel projet, pouvant être utile à quiconque souhaiterait mettre en place ou accompagner un projet similaire. Dès le début de mes réflexions, les notions de participation, de citoyenneté et d'appropriation de l'espace public me sont apparues comme des éléments à questionner vis-à-vis du projet. A mesure que je travaillais sur les buts mon travail de Bachelor et de sa construction, mes objectifs se sont affinés. Mes récoltes de données sur le terrain, mes changements au niveau professionnel et l'évolution du projet lui-même m'ont amené à un objectif peut être plus modeste mais tout autant chargé de sens au regard du travail social et de l'animation socioculturelle en particulier.

5. Buts de la recherche

Mon implication dans le projet du réaménagement participatif des Jeanneret a pris fin il y a presque une année. De nouvelles responsabilités professionnelles m'ont amené à m'éloigner du contexte du Locle, des associations SKILL et MOVO Parkour et du projet lui-même. Un regard plus distancié sur celui-ci, mis en lien avec ma pratique actuelle, me ramène aux premiers questionnements de l'équipe d'animation du CLAAP sur son accompagnement et son rôle. Ce projet fait pratiquement l'unanimité auprès des regards extérieurs, en termes de mobilisation et de prise d'initiative de jeunes, de promotion d'un sport et d'amélioration du cadre de vie des utilisateurs d'un lieu. Chaque chantier ou



presque est l'occasion d'un article de presse ou d'un reportage relevant son aspect novateur et les bénéfices qui en découlent. Mais qu'en est-il au regard de l'animation socioculturelle ? Ses idéaux et objectifs sont-ils atteints, ou du moins partiellement, dans ce projet ? Quel sens a l'accompagnement de ce projet par des animateurs socioculturels ? Pourrait-il avoir lieu sans eux ?

Pouvoir répondre de manière certaine à ces questions nécessiterait probablement une analyse d'une multitude de facteurs telle qu'elle dépasserait le cadre d'un simple travail de Bachelor.

Il faudrait de plus, mettre en regard toutes les dimensions de l'animation socioculturelle vis-à-vis du projet. Or il n'existe pas de définition exhaustive et consensuelle de l'animation socioculturelle. Aussi nous nous contenterons ici de confronter certains concepts, reconnus comme étant des dimensions que l'animation socioculturelle doit favoriser, à des tendances identifiées au sein de la population prenant part au projet. A partir de là, il sera possible d'évaluer quels concepts se développent parmi les acteurs et bénéficiaires du projet et de questionner ces résultats au regard de la pratique de l'animation socioculturelle.

Ces concepts seront répartis en trois dimensions ou axes d'analyse, permettant d'évaluer pour chacun à quel degré ils sont présents dans le projet. Ils seront énoncés ici, au regard **des caractéristiques principales définissant l'animation socioculturelle** selon la « Déclaration [romande] pour l'animation socioculturelle », détaillées au point 3.

– **Diversité de genre**

L'animation socioculturelle se doit de favoriser la diversité de genre, dans le sens où « *elle est tous publics, elle privilégie l'interaction entre groupes de toute culture, de tous âges et de tous statuts sociaux.* » Elle vise la **solidarité au sein d'une communauté diversifiée** en favorisant le rapprochement et le partage.

– **Participation et participation citoyenne**

L'animation socioculturelle vise à favoriser la **participation**. « *Toute activité ou action est construite avec les individus et le groupe qui le souhaitent* ». Elle vise à « *l'accroissement de leur autonomie individuelle et collective.* »

– **Appropriation de l'espace public**

L'animation socioculturelle vise la **valorisation de la culture** comme mode d'appartenance. En favorisant l'appropriation d'un espace auto-construit par des individus ou un groupe appartenant à une sous-culture (skate, Parkour, etc.), elle participe à l'intégration d'une forme d'expression culturelle minoritaire dans le paysage socioculturel.

D'une manière générale, cette recherche aura donc pour but de répondre à la question suivante :

Quels sont les apports de l'animation socioculturelle dans le projet de réaménagement du lieu-dit des Jeanneret ?

6. Démarches et processus méthodologiques

6.1 Première approche (non retenue) : l'observation participante

Les objectifs de ce travail de Bachelor ont évolué à mesure que j'en développais sa construction. Les aspects méthodologiques ont dû logiquement être modifiés pour s'adapter aux objectifs. Alors que je souhaitais esquisser une « modélisation » du projet, je projetais de m'intéresser particulièrement à ce qui est au cœur du projet : les chantiers participatifs. Car c'est durant ceux-ci que le projet prend vie et se réalise. C'est en m'intéressant à ces moments précis que je prévoyais d'être en mesure de percevoir les dynamiques mises en place, au sein du groupe et à l'extérieur, tenter de comprendre comment se déroule un chantier, ce qu'il signifie, etc.

Je décidais donc de faire du prochain chantier, prévu du 9 au 14 juillet 2018, mon terrain de recherche. Se posait alors la question de l'outil méthodologique autour duquel j'allais construire ma récolte de données sur le terrain. J'allais devoir participer au chantier de deux manières différentes : en tant qu'animateur socioculturel du CLAAP et en tant qu'étudiant réalisant un travail de Bachelor. Dès lors, comment concilier ces deux rôles avec des objectifs différents ?

Devrais-je planifier des moments distincts, afin de me consacrer autant à mon rôle professionnel qu'à mon rôle d'étudiant menant une recherche ? Si l'accès au terrain se voyait grandement simplifié par mon cadre professionnel, il n'en restait pas moins difficile de parvenir à accorder ces deux statuts. Il me fallait un outil me permettant d'exercer au mieux ces deux fonctions à la fois. L'observation participante m'est donc apparue comme l'approche idéale.

Bien que demeurant encore aujourd'hui une approche peu connue et souvent suspecte de non-scientificité, l'observation participante permet une compréhension de la complexité du social comme nul autre outil de ne saurait le faire (Martineau, 2005).

De nombreux auteurs ont donné une définition différente de l'observation participante. Retenons ici celle proposée par Stéphane Martineau :

Un outil de cueillette de données où le chercheur devient le témoin des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant sur les lieux même où ils se déroulent, (Martineau, 2005, p.2).

Approche issue de l'anthropologie mais généralisée par l'école de Chicago dans les années 20 dans le domaine des sciences sociales, l'observation participante apparaissait alors comme particulièrement adaptée à cette recherche. En effet, ayant déjà participé à pratiquement tous les chantiers en tant qu'animateur socioculturel au CLAAP, je prévoyais bénéficier d'un lien déjà établi avec les participants et n'aurais pas à construire une légitimité de ma présence, nécessaire à une intégration au groupe. L'entrée sur le terrain est un moment crucial de la recherche, il détermine en grande partie la suite des événements. J'estimais les deux premières étapes de ce processus d'entrée définies par Stéphane Martineau (2005), comme pratiquement déjà réalisées, à savoir :

- La préparation : la période où le chercheur s'informe sur son objet de recherche.
- L'entrée proprement dite : la prise de contact avec les sujets et l'identification des personnes permettant une approche du terrain adéquate.

Resterait à réaliser la troisième étape : l'immersion, la période de récolte de données au sens propre. Je prévoyais alors la construction d'une grille d'observation, la tenue d'un journal d'observation durant le chantier et la réalisation d'une documentation photographique. Je projetais de prendre une posture de *participant observateur* (Gold,

1958), en prenant part à l'action de manière légitime (de par ma fonction d'animateur socioculturel), mais avec un statut d'observateur connu du reste du groupe.

6.1.1 La grille d'observation comme outil de l'observation participante

Convaincu de l'adéquation de l'outil avec le cadre du terrain de recherche, je construisais une grille d'observation en me basant sur des exemples de grilles d'observation d'un événement ou d'une situation-problème (*Observation de terrain, grilles d'observation, Diagnostic Territorial, 2016*). Cette grille devait me permettre de noter mes observations sur plusieurs dimensions :

- Les participants (qui sont-ils ? Nombre, âge, sexe, provenance).
- Le moment (heure, date).
- Les activités (que font les participants ?).
- Le lieu (emplacement, aménagement).
- Les conversations entendues (que disent les participants ?).
- Comportements (Comment se comportent les participants ? A quel moment ?).
- L'ambiance (atmosphère, relations).

6.1.2 Limites et risques de l'observation participante

En tant que participant régulier à ces chantiers dans le cadre de mon activité professionnelle, j'identifiais les difficultés à concilier ma posture de chercheur avec celle d'animateur socioculturel comme risque principal. Mes rôles habituels de soutien aux jeunes, d'aide logistique, de veiller à la bonne dynamique du groupe, à l'organisation des tâches, de contact avec la population, de proposition de participation aux jeunes extérieurs au projet, etc. risquaient de me faire oublier les objectifs que je m'étais fixés pour ma recherche. A l'inverse, privilégier ma posture de chercheur risquait de péjorer la qualité de mon travail en tant qu'animateur, participant au projet. Il m'apparaissait donc important d'accorder une importance aux deux, privilégiant l'un ou l'autre selon les possibilités du moment.

6.2 Changement d'outil méthodologique

Lors du premier jour du chantier, ces risques se sont rapidement confirmés. Il m'est apparu compliqué d'être simultanément concentré sur mes observations et sur mon rôle habituel d'animateur socioculturel. Les nombreuses dimensions que j'avais choisi d'observer me demandaient une attention de tous les instants, peu compatible avec la nécessité de constamment adapter à la situation en cours sur le chantier. A la fin de cette première journée, ma grille d'observation comportait peu de données et même s'il aurait été possible, d'entente avec mes collègues, de consacrer certains moments uniquement à l'observation, l'outil me semblait finalement peu adapté. L'urgence m'a alors dicté qu'une remise en question de l'outil s'avérait nécessaire. L'observation participante aurait peut-être été adéquate si ma participation au chantier se limitait à la construction. J'avais alors omis que mon rôle était avant tout celui d'un animateur socioculturel et impliquait d'autres aspects. Cette réflexion a été le déclencheur de mes questionnements quant aux rôles des animateurs socioculturels présents sur le chantier. Pourquoi sommes-nous là ? Qu'y faisons-nous ? C'est au terme de cette première journée de chantier que le cheminement vers de nouveaux objectifs de recherche a débuté. De plus, je réalisais que je n'avais finalement pas assez construit de liens entre ma méthodologie d'observation et les objectifs que je souhaitais atteindre. Il manquait une structure entre ce que je voulais observer et les questions auxquelles je souhaitais répondre.

J'ai donc décidé de me tourner vers un autre outil, en lien avec mes nouveaux objectifs.

6.3 Deuxième approche (retenue) : l'entretien semi-directif

A la suite de cette réflexion, réaliser des entretiens avec les jeunes impliqués dans le projet s'est rapidement présenté comme la meilleure démarche. Au terme de cette première journée, il a été décidé que pour comprendre ce qui se passait sur un chantier, l'approche la plus adéquate serait d'interroger ses participants plutôt que de les observer. Le choix s'est donc porté sur des entretiens avec les participants, à répartir durant les cinq jours que comptait encore ce chantier. L'entretien semi-directif permet une liberté de parole dans un cadre relativement strict. Privilégier l'aspect semi-directif permet ainsi de rester ainsi dans les dimensions que l'on souhaite analyser, sans pour autant priver l'interlocuteur d'une certaine liberté dans ses propos. Il peut être le principal mode de recueil de données, sans être associé à une autre méthode, (Godfroid, 2012).

Le cadre d'un entretien semi-directif nécessite la préparation d'un guide d'entretien. Celui-ci a donc été construit en suivant les conseils de la sociologue Tiphaine Godfroid, (2012).

- Aborder toutes les thématiques utiles à la recherche.
- Chaque question ou thématique correspond à un objectif de compréhension.
- Privilégier les questions ouvertes.
- Adaptable selon le déroulement de l'entretien.

Les thématiques à aborder ont été définies en fonction des axes d'analyse qui sont, pour rappel :

- Diversité de genre.
- Participation et participation citoyenne.
- Appropriation de l'espace public.

Thématiques abordées :

- **Implication dans le projet** (par l'association ou le chantier)
 - Origine de l'implication / entrée dans le projet ?
 - Comment / sous quelle forme ?
 - Pourquoi ?
 - Quels bénéfices personnels ?
- **Le projet de réaménagement**
 - Quelle vision ?
 - Pour qui ?
 - Qui participe ? Pourquoi ?
- **Le projet et la ville**
 - Quels bénéfices pour la ville ?
 - Quelle vision de la ville ?
 - Lieux importants ?
- **L'espace des Jeanneret** et son utilisation
 - Quelles vision et utilisation du lieu ? Différentes grâce à l'implication ?
 - Qui utilise le lieu ? Pourquoi ?
 - Comment le lieu est-il utilisé ? Pourquoi ?

Dans le guide d'entretien, ces thématiques ont été déclinées en questions ouvertes, dans un ordre visant à faciliter l'échange.

6.4 Le chantier participatif comme terrain de recherche

Le 9^{ème} chantier participatif des Jeanneret a eu lieu du 9 au 14 juillet 2018.

Durant ces six jours, une douzaine de jeunes y ont travaillé tous les jours. Ce chantier a permis de rajouter des courbes dans le skatepark déjà existant, de construire de nouveaux modules de Parkour, d'ajouter des escaliers et une barrière. En plus des jeunes impliqués quotidiennement dans les travaux, une vingtaine de personnes, jeunes, enfants ou adultes, sont venus apporter leur aide sporadiquement.

6.5 Population choisie pour la recherche

La population la plus à même de fournir des réponses permettant d'esquisser les tendances visées à être analysées était la douzaine de jeunes participants de manière régulière sur le chantier. L'objectif était d'obtenir des réponses d'un maximum d'entre eux. L'ordre de priorité a cependant été défini de manière à obtenir un panel le plus représentatif possible, afin que chaque profil soit représenté (âge, genre, pratique du skate ou du Parkour, implication dans le projet).

6.6 Résultat des entretiens

Les entretiens ont été menés directement sur les lieux du chantier, du 10 au 14 juillet 2018. Il a été possible de mener sept entretiens, qui se sont déroulés un peu à l'écart de l'activité, dans une atmosphère calme et détendue. Les échanges ont été riches et les jeunes interrogés ont répondu avec plaisir et intérêt aux questions, malgré un cahier des charges conséquent et nécessaire à la réalisation du chantier. Une attention particulière a été portée à la technique de l'entretien semi-directif, pour que les entretiens se déroulent sous la forme d'une discussion mais en maintenant un certain cadre, évitant ainsi le plus possible les digressions. Le guide d'entretien a permis d'explorer les différentes dimensions souhaitées, sans rendre la discussion rigide. Au début de chaque entretien, les jeunes ont été informés de la démarche. Leur accord a été demandé pour procéder à un enregistrement audio de l'entretien ainsi que pour faire apparaître leur prénom dans ce travail.

7. Dimensions explorées et axes d'analyse

Les dimensions, dont ce travail souhaite évaluer le degré dans le projet de réaménagement des Jeanneret, font partie de celles dont le CLAAP et, de manière générale, l'animation socioculturelle, visent à favoriser le développement. A la base de la construction du guide d'entretien, elles ont été déclinées en quatre axes d'analyses. Ces dimensions ne permettent bien sûr pas une analyse exhaustive mais ont été choisies en raison de leur prépondérance dans les buts que l'équipe d'animation socioculturelle du CLAAP souhaite atteindre.

7.1 Diversité de genre

La question de genre est particulièrement prégnante dans un processus de réaménagement de l'espace public par les jeunes. En effet, si le public utilisateur de la Place des Jeanneret, d'une manière large, présente une relative mixité, celui exclusivement intéressé par le skatepark reste essentiellement masculin. De fait, l'implication de filles dans son processus de réaménagement reste très faible. Les associations SKILL et MOVO Parkour ne comptent qu'une seule fille parmi leurs membres, sur un total d'une vingtaine de jeunes. Lors du chantier du mois de juillet 2018, une seule fille s'est impliquée.

7.1.1 Diversité de genre dans la pratique du skate

Cette forte représentation du public masculin dans les associations peut s'expliquer par la dimension fortement genrée des sports de glisse urbains (Karsten, 2000). La pratique du skate est à la base du projet de réaménagement de l'espace des Jeanneret, puisque tout a commencé par la réunion et la mobilisation d'un groupe de jeunes skateurs. La pratique de la trottinette et du Parkour a commencé à jouer un rôle dans le projet par la suite, avec son développement. Or, plusieurs recherches montrent que les skatepark sont presque exclusivement utilisés par de jeunes hommes. Yves Raibaud s'est intéressé à l'utilisation des skatepark et des cités stade (terrains de football urbains). Il constate que ces équipements provoquent dans leur utilisation une véritable ségrégation des publics, tant au niveau du genre que de l'origine ethnique. « *Un premier constat s'impose dans toute l'Europe : ces équipements sont exclusivement occupés par des jeunes hommes valides* ». (Raibaud, 2012). Selon la sociologue du sport Becky Beal (1996), la sous-culture du skate est fortement liée à un esprit de transgression et une volonté d'anticonformisme. En dehors des skatepark, lieux dévolus à leur pratique, les skateurs investissent l'espace public en le pratiquant d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu. Barrières, escaliers ou trottoirs sont détournés de leur fonction originelle pour réaliser des figures. Cette utilisation hors des normes de l'espace public alimente une image transgressive et irrespectueuse de la pratique du skate. Les skateurs sont souvent jugés comme dérangeants par les passants qui n'ont pas la même perception de l'espace public. Cette image de transgression, perçue potentiellement comme agressive et préjudiciable à l'espace public, plus associée à la masculinité, jouerait un rôle dans la faible représentation féminine parmi les skateurs. De plus, Becky Beal avance que les valeurs présentes dans cette sous-culture mettraient l'accent sur la liberté de participation, l'expression personnelle et le libre arbitre. Cette sous-culture proposerait donc une masculinité alternative. « *La sous-culture des skaters [...] consiste à ne pas vivre totalement selon la forme traditionnelle et hégémonique de la masculinité. En faisant cela, ils créent une masculinité alternative qui critique ouvertement cette forme traditionnelle* ». Cette masculinité alternative, évoluant dans le laxisme et la liberté, est cependant paradoxalement compromise par un sexisme et une hétéro-masculinité pratiquement inhérents à cette sous-culture. La femme n'a longtemps eu dans le skate qu'un rôle renforçant le cliché hétéro-masculin de ce sport. Elle n'apparaissait qu'objectivée dans les publicités pour les marques d'équipement de skate ou posant en petite tenue lors des transitions d'événements liés au skate. Cette hétéro-masculinité a longtemps été encouragée par les entreprises ou organisateurs d'événements qui ne s'adressaient qu'à cette majorité, créant ainsi une surexposition médiatique du genre masculin, renforçant ainsi l'image masculine de ce sport et décourageant ainsi son accès par les femmes, (Beal, 1996). Le skate féminin est en évolution aujourd'hui, notamment dans les compétitions à haut niveau grâce à des sponsors ayant changé de mentalité. Il reste cependant fortement minoritaire et de façon encore plus marquante dans les skateparks publics.

7.1.2 Diversité de genre dans le projet de réaménagement des Jeanneret

L'utilisation de l'espace des Jeanneret présente une certaine mixité de genre. Cependant les pratiques à la base du projet de réaménagement (skate, trottinette, Parkour, basketball) sont presque exclusivement exercées par un public masculin. Les observations des animateurs socioculturels du CLAAP montrent que les filles utilisent plutôt cet espace comme lieu de réunion et de palabres. Dans l'optique d'ouvrir les possibilités de participation et d'implication dans l'aménagement d'un lieu à tous ses utilisateurs, favoriser cette diversité de genre dans le projet est un but visé, autant par les animateurs socioculturels du CLAAP que par Jérôme Heim. Ainsi, explorer cette dimension dans le cadre de cette recherche afin de questionner les apports de l'animation socioculturelle dans le projet apparaît comme plus que pertinent. Pour ce faire, nous nous baserons sur le pourcentage de filles ayant participé au chantier utilisé comme terrain de recherche et nous

vérifierons les éventuels liens entre les hypothèses émises au point précédent et le discours des participants.

7.2 Participation et participation citoyenne

De nos jours, la participation est une notion régulièrement mise en avant dans le discours politique. Il est de bon ton de proposer des projets participatifs, souvent d'aménagement urbain, impliquant les citoyens dans des réflexions généralement dévolues aux autorités. Cependant que signifie vraiment l'ajout de l'adjectif « participatif » à un projet ? Une démarche de consultation d'un public suffit-elle pour que le projet de réaménagement d'un quartier ou d'une place puisse être légitimement qualifié de participatif ? Est-ce que donner son avis c'est déjà participer ? A propos de démocratie participative, Jean Le Gal (2013) pose la question suivante :

« *Mais reconnaître aux habitants le droit de participer aux processus politiques et de gestion de leur Cité, n'indique pas quel pourrait ou devrait être leur niveau de participation au processus décisionnel ?* » Ainsi, dès les premières expériences de démocratie participative dans les années 60, la question de la participation authentique offerte aux citoyens s'est posée. A quel moment s'agit-il de véritables possibilités et quand cela relève t'il plutôt d'un simulacre ou d'une supercherie ? (Le Gal, 2013). Répondre à cette question nécessite donc d'évaluer les possibilités de participation de chaque projet.

Dès 1969, Sherry Arnstein¹ propose une modélisation de l'évaluation de la participation, sous forme d'échelle. Elle en identifie huit niveaux, chacun correspondant à un niveau de l'échelle. Plus on se situe bas sur l'échelle, plus la participation est faible, voire même inexistante. A l'inverse, plus on se situe en haut de l'échelle, plus la participation, et donc le pouvoir de décision, est forte. Pour Roger Hart (1992), qui a complété ce modèle par la suite, la participation est un droit fondamental du citoyen car est le moyen d'apprendre ce que signifie être citoyen et comment le devenir. L'échelle de Hart vise à définir précisément les différents degrés de participation des citoyens à un projet, une organisation ou une communauté : le niveau le plus bas étant la *manipulation des citoyens* (invités à participer au projet mais sans aucune influence sur les décisions et les résultats) et le niveau le plus haut, *la prise de décision en commun* (où le projet est initié par les citoyens et les autorités politiques participent aux décisions en étant partenaires).

¹ Arnstein, S. (1969) *A ladder of citizen participation*, Journal of the American Institute of Planners, vol. 35, no 4, juillet 1969, p. 216-224

Echelle de Hart

<p>8 Prise de décision en commun</p> <p>Un projet ou des idées sont initiés par les citoyens et les politiques participent aux processus de décision en tant que partenaires.</p> <p>7 Initiative et direction des citoyens</p> <p>Un projet ou des idées sont initiés et gérés par des citoyens</p> <p>6 Initiative des politiques, partage de la décision avec les citoyens</p> <p>Le projet est initié par les politiques, mais les citoyens sont invités à participer au processus de décision et à prendre des responsabilité en tant que partenaires égaux.</p> <p>5 Consultation et information des citoyens</p> <p>Le projet est initié et géré par les politiques, mais les citoyens apportent leur avis et suggestions et sont informés de l'impact de leurs suggestions sur les décisions finales ou sur les résultats.</p> <p>4 Information des citoyens et délégation de certaines fonctions</p> <p>Le projet est initié et géré par les politiques ; les citoyens sont invités à remplir certaines fonctions spécifiques ou à réaliser certaines tâches dans le cadre du projet, mais ils sont conscients des limites de leur influence réelle.</p> <p>3 Participation symbolique</p> <p>Les citoyens sont invités à remplir certaines fonctions dans le projet mais ils n'exercent aucune influence réelle sur les décisions. On crée ainsi une fausse impression de participation des citoyens (délibérément ou non), alors que ceux-ci n'ont aucun mot à dire sur leur contribution et sur ses modalités.</p> <p>2 Participation à titre décoratif</p> <p>Dans le projet, les citoyens ne remplissent aucun rôle significatif (en dehors de leur simple présence). Ils sont des sortes d'objets décoratifs auxquels on donne une place bien visible dans le projet ou l'organisation pour que les personnes extérieures ne manquent pas de les remarquer.</p> <p>1 Manipulation des citoyens</p> <p>Les citoyens sont invités à participer au projet mais n'ont aucune influence réelle sur les décisions et les résultats. Leur présence est en fait utilisée pour parvenir à d'autres buts, comme remporter les élections locales, présenter une institution sous un jour favorable ou bien obtenir des fonds supplémentaires de la part des institutions qui soutiennent la participation des citoyens.</p>

Figure 14 : Échelle de la participation, Roger Hart (HART, 1992)

Ainsi, lorsqu'elle est réelle, la participation permet de donner une plus grande place aux citoyens dans la vie publique, de favoriser l'égalité entre eux et réhabiliter la démocratie représentative (Tironi, 2015).

Selon Pierre André, la participation citoyenne peut se définir comme « ...un processus d'engagement obligatoire ou volontaire de personnes ordinaires, agissant seules ou au sein d'une organisation, en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté. » (André, 2012). Elle peut être à l'initiative des citoyens ou des décideurs.

7.2.1 Les conditions de la participation

Pour Joëlle Zask (2011), la participation réelle n'existe que lorsque trois conditions complémentaires sont réunies :

1. **Le droit à prendre part**

A ne pas confondre avec l'idée de « faire partie » d'un projet ou d'y adhérer. Prendre part signifie être à égalité dans l'entreprise d'une démarche ou d'un projet, d'en être partie prenante, de « faire et construire ensemble » plutôt que d'adhérer à une démarche proposée par un seul représentant.

2. **Le droit d'apporter une part**, de contribuer au projet, à la démarche ou au processus.

C'est ici l'occasion de « *façonner ce qui est commun aux participants* ».

3. **Le droit à recevoir une part**, de participer aux bénéfices. La mise à contribution de ses ressources par le participant ne peut se faire qu'à condition qu'il en retire ensuite un bénéfice, qu'il soit concret ou symbolique (ex : reconnaissance).

Yuri Tironi s'est intéressé plus particulièrement à la participation des jeunes. Il identifie également certaines conditions pour que la participation s'exerce de manière adéquate :

1. **La liberté**

Les jeunes doivent pouvoir choisir librement de participer ou non à une démarche ou un projet.

2. **La compréhension**

Les jeunes doivent pouvoir saisir les éléments nécessaires au fonctionnement du processus dans lequel ils s'engagent. Le fonctionnement doit être adapté en fonction du public, de manière à ce qu'il puisse être compréhensible par celui-ci.

3. **Le choix**

Les projets, démarches ou processus dans lesquels ils s'engagent doivent être choisis par les jeunes. Ils sont conscients de leurs propres envies et aspirations. C'est une condition nécessaire à leur implication et leur identification au processus.

4. **L'accompagnement**

En fonction de l'âge des jeunes, un accompagnement adulte est nécessaire.

Ce suivi de leur travail veillera notamment à ce que les jeunes ne soient pas sollicités au-delà de leurs capacités. L'accompagnement servira alors à redimensionner le projet pour le rendre réalisable et éviter une démobilisation des jeunes. De plus, « *tous les jeunes ne sont pas égaux dans leurs capacités à participer. Seul un accompagnement professionnel peut rétablir équitablement la capacité à participer et éviter une mise en échec décourageante et démobilisante. Il est donc indispensable.* » (TIRONI, 2012)

5. **L'universalité**

Tous les jeunes concernés par une démarche, un projet ou un processus doivent pouvoir y prendre part s'ils le désirent, sans aucune discrimination. Ils doivent donc avoir accès à l'information concernant les différentes possibilités de participation qui leur sont offertes.

6. **La reconnaissance**

Lorsque la participation des jeunes a été rendue possible par des adultes, leur engagement dans la démarche doit être reconnu.

7. La communication

L'engagement des jeunes doit être valorisé. Il doit donc être communiqué et si possible médiatisé. Les jeunes sont ainsi présents dans le débat public et participent à la vie de la société.

8. Le plaisir

Le plaisir est à la base de la participation des jeunes, c'est un moteur essentiel à leur implication.

9. L'évaluation

L'évaluation du projet ou du processus par les jeunes est essentiel. Ce n'est pas un outil de contrôle du professionnel mais bien un outil de transformation et d'évolution de l'action.

7.2.2 La participation des jeunes

La participation, des jeunes est ancrée dans de nombreux textes de références et de lois, tels que la Convention relative aux droits de l'enfant produite par l'ONU et ratifiée par la Suisse en 1997 ainsi que la loi fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, LEEJ), entrée en vigueur en 2013.

La définition de la participation varie d'un auteur ou d'un acteur à l'autre, qu'on la considère, au niveau des jeunes, comme « *La possibilité pour les enfants et les jeunes d'intervenir – en utilisant des formes et des méthodes appropriées – dans des processus de planification et de décision qui les concernent et de les influencer.* » (Jaun, 1999) ou « *La concertation, la codécision et la cogestion de la part des jeunes* » (Commission fédérale pour la jeunesse, 2001). La définition de la participation des jeunes proposée par Yuri Tironi est essentielle :

La participation des enfants et des jeunes signifie qu'ils et elles peuvent intervenir et agir, selon des méthodes et des formes appropriées, sur l'environnement dans lequel ils et elles évoluent. » (Tironi, 2015).

La participation, avec comme finalité principale, l'accroissement de l'autonomie individuelle et collective, est une des cinq caractéristiques principales de l'animation socioculturelle. Dès lors, il apparaît essentiel d'en évaluer son degré dans le projet du réaménagement des Jeanneret, si l'on souhaite questionner les apports de l'animation socioculturelle dans celui-ci.

Pour ce faire, nous nous référerons essentiellement ici à l'échelle de participation des jeunes développée par Yuri Tironi (2015) et détaillée ci-après :

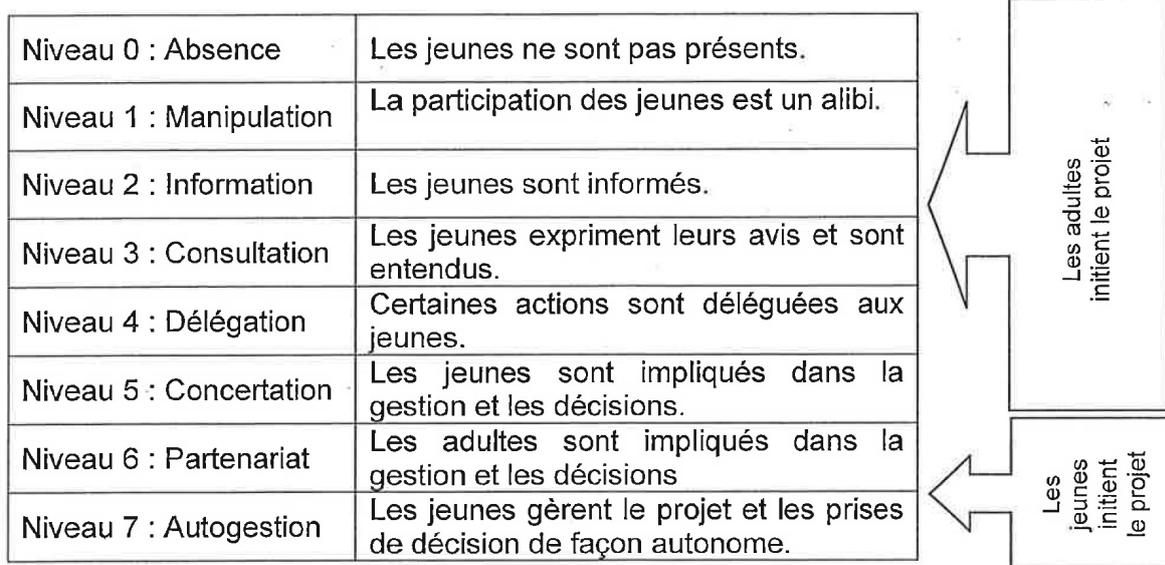


Figure 15: Échelle de participation des jeunes, Yuri Tironi (TIRONI, 2015)

Niveau 0 : Absence

Les jeunes ne sont pas présents et pas consultés dans les processus de prises de décisions.

Niveau 1 : Manipulation

Les jeunes sont invités à se prononcer, mais on ne tiendra pas compte de leur avis. Ils font parti du décor et peuvent ainsi être remarqués par les personnes externes au projet.

Niveau 2 : Information

Les jeunes sont informés, mais on ne tiendra pas compte de leur avis.

Niveau 3 : Consultation

Les jeunes ont la possibilité d'exprimer leur avis et les adultes en tiennent compte.

Niveau 4 : Délégation

Les adultes initient et gèrent le projet. Les jeunes sont consultés et certaines fonctions leur sont déléguées.

Niveau 5 : Concertation

La démarche est initiée par les adultes. Les jeunes sont consultés, ils peuvent participer à la gestion et ont un espace dans les processus décisionnels.

Niveau 6 : Partenariat

Le projet est initié par les jeunes. Les adultes sont consultés, un espace leur est offert dans la gestion et dans les processus décisionnels.

Dans ce cas, et de manière complémentaire, les jeunes peuvent être accompagnés par un professionnel de l'action social, principalement un animateur socioculturel.

Niveau 7 : Autogestion

Le projet est initié et géré jusqu'à son aboutissement par les jeunes, sans l'intervention active des adultes.

Figure 16: Détail de l'échelle de participation des jeunes, Yuri Tironi (TIRONI, 2015)

7.2.3 La notion de citoyenneté

Fortement liée à la notion de participation citoyenne, la citoyenneté trouve son origine dans l'invention grecque de la *polis*, ou cité, qui est pour Aristote *la communauté des citoyens organisés politiquement*. Le dictionnaire Larousse en ligne (2018) définit la citoyenneté comme :

- *La qualité de citoyen.*
- *La situation positive créée par la pleine reconnaissance aux personnes de leur statut de citoyen. (Le citoyen dispose, dans une communauté politique donnée, de tous ses droits civils et politiques).*

Si la citoyenneté se définit par le fait d'être reconnu officiellement comme citoyen, donc membre d'une ville, elle implique des droits et des devoirs envers la collectivité.

Pour Jean-Jacques Rousseau, « *Le citoyen est un être éminemment politique qui exprime non pas son intérêt individuel mais l'intérêt général. Cet intérêt général ne se résume pas à la somme des volontés particulières mais la dépasse.* »

L'intérêt général envers la communauté ne se limite cependant pas à des obligations et des devoirs pour Yuri Tironi qui considère cette définition comme trop restrictive.

Pour lui, la citoyenneté doit jouer un rôle de conscientisation, en permettant aux personnes la compréhension de l'environnement dans lequel elles évoluent (Tironi, 2015).

Cette conscientisation, qui nécessite une dimension politique, « ... ouvre les champs du possible au niveau du pouvoir et de l'action des personnes » et pour l'atteindre, le citoyen doit pouvoir participer à l'évolution de son environnement. Ainsi, il définit cette notion comme :

« ... un processus signifiant que les citoyen-ne-s développent leur conscience et leur maîtrise des différents aspects de la vie et de l'environnement dans lesquels ils et elles évoluent... ».

La notion de participation citoyenne est à mettre en lien avec les possibilités de développement du pouvoir d'agir offertes aux jeunes dans la réalisation d'une ville répondant aux besoins de l'intérêt général et de leur identité propre en tant que citoyen appartenant à cette ville. Dans le cadre de notre recherche, nous pouvons donc considérer un citoyen comme un usager et un potentiel acteur de l'espace public.

7.3 L'appropriation de l'espace public

La notion d'espace public « désigne tout espace, au sens physique mais aussi virtuel du terme, accessible à tous et ayant la capacité de refléter la diversité des populations et des fonctionnements d'une société urbaine. » (Casillo, 2013). Il s'agit donc d'un « espace à l'usage de tous », permettant des rencontres et des interactions sociales, virtuelles ou physiques, (Mercenier, 2015).

Pour Paul-Henry Chombard de Lauwe (1979), « l'appropriation de l'espace correspond à un ensemble de processus psycho-sociologiques entre le sujet et l'objet, elle associe des pratiques, des processus cognitifs et affectifs. Elle nécessite la possibilité d'agir, d'admirer, de rêver, d'apprendre et de créer suivant ses désirs, ses aspirations et ses projets ». L'utilisation de l'environnement urbain construit et de ses éléments en les détournant de leur fonction initiale est caractéristique des sports de glisse urbains. Trottoirs, barrières, escaliers et autres éléments urbains deviennent autant de possibilités de figures acrobatiques pour les skateurs et les traceurs (adeptes de la pratique du Parkour). Ce détournement peut être considéré comme une première forme d'appropriation de l'espace public (Heim, 2018).

Dans son ouvrage « Le droit à la Ville », le philosophe Henri Lefebvre affirme que les élites ne peuvent se réserver le droit de fabriquer la ville. Les citoyens doivent être intégrés aux processus de sa construction. Pour y parvenir, Lefebvre propose que les politiques urbaines prennent en compte la participation et l'appropriation. Selon lui, « l'appropriation de l'espace urbain par les citoyens devrait leur permettre de l'occuper à des fins de partage et de créativité. Elle doit se réaliser par une démarche globale pour penser la vie de quartier et la vie en ville », (Lefebvre, 1968). Dans un projet d'urbanisme contributif, tel que le réaménagement de l'espace des Jeanneret, le principe général de « droit à la ville » qui revendique l'accessibilité aux espaces publics comme lieux de rencontre, de jeux et de détente, devient un « droit à infrastructurer la ville » (Corsin, 2014).

Par leur contribution à l'aménagement de l'espace public, les participants du projet des Jeanneret reçoivent un bénéfice évident en retour, à savoir la jouissance d'infrastructures répondant à leurs besoins. Mais les retombées positives d'un tel processus ne se limitent pas à cette simple réponse. Les possibilités de participation, la satisfaction de contribuer au développement des espaces publics, l'apprentissage de compétences et la reconnaissance publique de leur engagement sont tout autant de bénéfices qui vont favoriser leur implication. Et c'est cette implication qui va influencer la relation au lieu de ces utilisateurs-contributeurs de cet espace.

En effet, depuis la réalisation des premiers modules de skate, un respect grandissant pour ces installations de la part des jeunes impliqués mais aussi des autres utilisateurs a pu être constaté. Un souci d'entretien des lieux et des installations a régulièrement été observé parmi les jeunes participants au réaménagement. Ce respect des lieux et le souci de les maintenir en bon état, ainsi que l'importance accordée à l'image qu'a la population de cet espace, peut être considéré comme un indicateur d'une certaine appropriation (Heim, 2018).

Selon l'anthropologue Marc Augé (1992), il y a deux types d'espaces : les lieux et les non-lieux. Pour qu'un espace soit considéré comme un lieu il doit réunir trois dimensions différentes:

1. **La dimension identitaire**

L'espace doit offrir la possibilité à ses utilisateurs de s'y identifier, d'imaginer une appartenance à ce lieu.

2. **La dimension relationnelle**

L'espace doit offrir des possibilités de rencontre et d'échanges entre individus.

3. **La dimension historique**

L'espace doit offrir la possibilité d'y inscrire une histoire entre l'utilisateur et lui. L'appartenance au lieu s'inscrit dans le temps.

Un espace ne présentant aucune de ces trois dimensions pour ses utilisateurs sera à considérer comme un non-lieu. C'est à dire un espace interchangeable, ou l'individu reste anonyme et ou le groupe ne peut construire de références communes, donc un lieu où une appropriation est impossible. Marc Augé donne comme exemples de non-lieux : les aires d'autoroutes, les supermarchés, les grandes chaînes hôtelières ou encore les camps de réfugiés.

Pour évaluer l'appropriation de l'espace des Jeanneret par les participants au projet de réaménagement nous nous concentrerons sur deux dimensions : **les usages** qu'ils ont du lieu et **les représentations** qu'ils s'en font. Pour ce faire nous tenterons d'identifier les éléments de leur discours présentant des marqueurs positifs ou négatifs de ces deux dimensions. Nous prendrons également en compte les trois caractéristiques de Marc Augé définissant un lieu, en les considérant comme de potentiels marqueurs d'appropriation.

8. Analyse des données et résultats

Les données ont été récoltées sous la forme d'enregistrements audio des entretiens. Un premier travail a été de les retranscrire selon le modèle sociologique, en retranscrivant tel quel ce qui a été dit, sans modifier ou corriger le langage et en mentionnant le non-verbal (pauses, soupirs, rires, etc.). Dans un deuxième temps, une lecture approfondie des retranscriptions a permis de repérer les éléments de discours ayant un lien pertinent avec les trois dimensions que nous souhaitons explorer. Ces éléments ont été reportés dans un tableau permettant un classement en fonction de la dimension en lien.

8.1 Traitement des données

Les échanges sont classés par dimension abordée et regroupés par personnes différentes. Avant chaque échange, sont indiqué l'âge, le sexe (H ou F) et le sport pratiqué (P = Parkour, S= skate, T= trottinette).

Dimension	Questions et Réponses
Genre	<p>17 ans / H / P <i>Q : A ton avis pourquoi est-ce qu'il y a aussi peu de filles [sur le chantier] ?</i> <i>R : Ben... à cause du skate. [...] y a très peu de filles qui pratiquent le sport [le skate], comparé au Parkour qui est un sport très jeune, ça fait que 20 ans que c'est considéré comme un sport. Du coup c'est plus normal qu'il y ait des filles qui s'y soient mises parce qu'il y a pas de règles au Parkour, de base. Du coup les filles peuvent faire du Parkour avec un autre style, pis ça on remarque très souvent. Par contre le skate, c'est vrai que des filles qui font du skate, ben c'était mal vu. C'était un peu comme une fille qui fumait.</i> <i>Q : C'est encore mal vu tu penses ?</i> <i>R : Non, mais aujourd'hui c'est pas encore dans l'esprit. On voit moins de filles qui « rient ». Il faut juste sauter le pas en fait.</i></p> <p>16 ans / F / P <i>Q : Dans les chantiers y a peu de filles ?</i> <i>R : Oui, je suis la seule.</i> <i>Q : A ton avis pourquoi ?</i> <i>R : ... Bonne question... Parce que c'est pas des sports attrayants pour les filles. Enfin y en a très très peu. [...] Le truc qui manque ici c'est les cours. Ouais on a peut-être peur de s'engager ou on se dit : « ah j'suis la seule fille, j'ai peut-être pas envie d'aller vers tous ces gars. » Ou voilà quoi. Au début j'étais assez gênée, mais me connaissant j'allais pas me dire stop. Mais je pense que si y avait pas eu les cours [de Parkour] à Chaux-de-Fonds, j'aurais jamais commencé.</i> <i>Q : Donc c'est lié à la pratique du sport ?</i> <i>R : ... les filles elles vont pas forcément venir nous [...] et nous dire : « Eh est-ce qu'on peut venir vers vous ? On a jamais fait [du Parkour] ». Les tout petits garçons vont le faire, peut être des grands... [...] mais des filles pas.</i> <i>Q : Du coup elles participent pas aux chantiers ?</i> <i>R : Ben non, elles se sentent pas concernées [...] y a pas mal de filles qui aiment pas se salir, elles se sentent pas à l'aise.</i></p> <p>24 ans / H / S <i>Q : Je voyais qu'il y a très peu de filles sur le chantier. A ton avis pourquoi ?</i> <i>R : J'pense qu'il y a beaucoup d'hommes qui font ça et j'pense que dans l'esprit des gens aussi dans la société, on pense souvent que les chantiers comme ça c'est dur, c'est physique, c'est pas un travail pour les filles [...] Enfin j'pense que c'est surtout des mentalités [...] mais c'est en train un peu de changer.</i> <i>Q : Comment faire pour qu'elles aient plus envie de venir ?</i> <i>R : Alors ça c'est une bonne question (rires). Enfin je sais pas, leur montrer [...] qu'y a pas que des trucs difficiles à faire [...] on est respectueux, on va pas rire ou se foutre de sa gueule si elle arrive pas à faire un truc ou autre. Y a de l'entraide.</i> <i>Q : Et pour faire du skate y en a des fois qui viennent ?</i> <i>R : Non rarement. [...] J'ai une amie [...] qui m'a dit qu'elle voulait venir [...] mais elle a fait du snowboard presque à un niveau professionnel, donc euh... ça aide un peu.</i></p> <p>17 ans / H / P <i>Q : A ton avis, pourquoi il n'y a pas plus de filles sur le chantier ?</i> <i>R : Ben j'pense qu'elles sont un peu intimidées dans un univers où y a vachement que des mecs qui font ça et qu'elles osent en fait pas trop se démarquer des autres. Elles restent un peu à l'extérieur parce qu'elles se disent qu'il y a que des gars et c'est peu chiant. [...] c'est peut-être difficile pour elles de se dire qu'y a que des gars et qu'elles vont peut-être se faire emmerder ou quelque chose comme ça.</i></p>

	<p><i>Q : Comment faire pour qu'il y en ait plus qui osent s'investir à ton avis ?</i> <i>R : Ben j'pense que déjà ce serait important qu'on en invite deux ou trois à des réunions et qu'elles voient avec – j'sais pas – peut être leurs amies qui font le même sport pour qu'elles viennent aussi.</i></p> <p>17 ans / H / T + S <i>Q : Pourquoi il y a pas plus de filles sur les chantiers à ton avis ?</i> <i>R : J'sais pas... euh... p't'être déjà le skate et la trott' ça attire peut-être moins les filles ou comme ça, alors que je vois pas pourquoi.</i> <i>Q : comment on pourrait faire pour qu'il y en ait plus ?</i> <i>R : Faudrait qu'elles s'intéressent au skate ou à la trott' ou comme ça.</i></p> <p>17 ans / H / P <i>Q : A ton avis, pourquoi il y a aussi peu de filles sur le chantier ?</i> <i>R : Je sais pas du tout. Franchement, c'est peut-être soit le skateboard ou la trottinette, c'est peut-être un sport qui les attire moins.</i> <i>Ou même le Parkour, elles trouvent peut-être ça trop dangereux, j'sais pas. Après y a des gens, des filles qui sont vachement plus fortes que moi niveau Parkour.</i> <i>Q : Y a quand même des filles qui font du Parkour ?</i> <i>R : Oui oui. Il y en a même pas mal. Mais au Locle y en a peu, pis ouais...à ce niveau-là c'est tout de même majoritairement masculin. Donc je sais pas, je suis pas dérangé par ça.</i></p> <p>14 ans / H / S <i>Q : Pourquoi il y a pas plus de filles sur le chantier à ton avis ?</i> <i>R : A mon avis ? On pense encore que la ride c'est un sport de mec. Quant à mon avis c'est pas du tout le cas. C'est un sport extrême, c'est sûr. Enfin extrême... [...]</i> <i>Après, on considère trop que c'est un sport de gars. C'est pas le cas, c'est un sport extrême qui est ouvert à tous.</i> <i>Q : Du coup y a des fois des filles qui viennent ici faire du skate ?</i> <i>R : J'ai une amie qui s'est mise un peu au skate. Elle vient pas souvent ici, elle envisage pas beaucoup. Elle pense que ça va tomber du ciel le skate. Faut venir, faut s'entraîner [...]</i> <i>Q : Tu sais pourquoi elle vient pas au skatepark ?</i> <i>R : Parce qu'elle est pas trop sportive, j'pense, j'en sais rien. Après c'est dommage, ça serait bien qu'il y ait plus de filles, genre 50/50.</i> <i>Q : Tu penses que si y a pas plus de filles sur le chantier c'est parce qu'il y en a pas qui font le sport à la base ?</i> <i>R : Ouais j'pense, y a N. qui vient mais sinon c'est tout.</i></p>
Participation	<p>17 ans / H / P <i>Q : Comment se passe un chantier en général ?</i> <i>R : Ben au début, on se fait des réunions avec SKILL et MOVO et puis on regarde quel projet on a en tête, ensuite on commence à créer des croquis, on vérifie si c'est bon ou pas. Après Jérôme y gère presque tout. C'est un peu un touche à tout.</i> <i>Q : Toi tu fais partie de MOVO Parkour. Du coup quand vous faites vos réunions, vous les faites toujours avec SKILL ?</i> <i>R : Des fois on fait que nous, sauf que dans l'association MOVO on est 4 (rire), du coup c'est pas compliqué. [...] mais si des fois on est un peu en retard sur un projet qu'on devrait faire, on s'organise une séance et on regarde ensemble un truc qui nous plairait...</i> <i>Q : Comment vous décidez quels travaux vont être faits ? Quels modules vous allez construire ?</i> <i>R : ... On s'est dit qu'il fallait faire un mur, un truc en plus. On a fait des dessins [...] pour voir si ça passait.</i> <i>Q : Quand vous décidez de ce que vous allez faire [...] tout le monde participe à la décision ?</i></p>

	<p>R : ... pour les projets, y a moi et N. qui sommes les seuls motivés [...] au final on était que deux, alors on a décidé les deux. On a demandé juste avant [aux autres] si ça jouait et ils ont dit d'accord, alors on fait ça. ... C'est décidé indépendamment de SKILL.</p> <p>16 ans / F / P</p> <p>Q : <i>Est-ce que tu peux me raconter un peu comment se passe un chantier ?</i></p> <p>R : (rire)... Ben j'sais pas, moi j'viens pis ben j'aide où ils ont besoin. On a les projets qu'on a déjà définis à l'avance. J'm'occupe pas du matériel ou quoi que ce soit. En fait j'vais là où y a besoin d'aide.</p> <p>Q : <i>Les séances [...], avant les chantiers pour décider ce qui va se passer, t'y participes généralement ?</i></p> <p>R : Ouais. Enfin pas tout le temps [...] Bon j'savais pas trop quand donner mon avis sur le skate parce que j'en fais pas, pis j'voulais leur laisser leurs idées, mais pour le Parkour ouais j'essaye, ouais enfin j'essaie d'être présente en tous cas.</p> <p>Q : <i>Dans ces séances, comment ça se décide les travaux qui vont être faits ?</i></p> <p>R : Ben ça c'est assez en fonction des besoins et pis de ce que... parce que au début ils ont commencé avec j'sais plus quoi, des rampes ou comme ça. [...] Nous les barres on trouvait que ça manquait [...] C'est en fonction des besoins et après on adapte aux idées [...] c'est vraiment une décision assez collective.</p> <p>Q : <i>Tout le monde participe un peu aux décisions ?</i></p> <p>R : Alors, j'pense qu'il y a toujours plus de poids pour ceux qui ont un esprit plus critique, comme Jérôme ou comme ça et eux s'occupent vraiment [...] et ils savent un peu comment construire. Moi j'sais pas trop donc eux... (rire) [...] mais sinon après on a notre idée et on l'adapte à ce qu'on arrive à faire.</p> <p>24 ans / H / S</p> <p>Q : <i>Comment se passe un chantier ?</i></p> <p>R : ... Ben moi j'discute avec Jérôme c'qu'on peut faire, c'qu'on doit faire. Pis j'lui demande aussi de contrôler si c'qu'on a fait c'était bien [...] après ben... toujours contrôler, regarder avec les autres comment ils feraient. Prendre des avis d'un peu tout le monde pour faire le truc.</p> <p>Q : <i>Comment ça se passe dans les séances pour prendre les décisions des prochains chantiers, ce qu'il y a à construire ?</i></p> <p>R : Ben, on réfléchit déjà à ce qu'on veut faire, c'qu'on peut faire et où on peut le faire [...] après ben on fait des propositions et après on vote. On regarde si ça convient à tout le monde [...] mais au moins une majorité qui est d'accord de faire le projet. [...] J'ai pas l'impression que quelqu'un peut dire : « on va faire ça » et que tous les autres soient obligés de le faire. [...] on décide ensemble de ce qu'on va faire.</p> <p>17 ans / H / P + T + S</p> <p>Q : <i>Est-ce que tu peux me raconter comment se passe un chantier en général ?</i></p> <p>R : Euh en général y a un chef de projet qui gère tout, qui apporte le matériel, qui dit ce qu'il faut faire, quand il faut le faire. Il y a des règles à respecter.</p> <p>Q : <i>C'est toujours le même chef de projet ?</i></p> <p>R : Ouais c'est toujours Jérôme qui est toujours là pour le projet, Généralement pour le Parkour c'est moi et J. qui sommes sous la direction de Jérôme. Pour le skatepark je sais pas trop comment ils s'organisent mais je crois que c'est Jérôme qui gère un peu tout.</p> <p>Q : <i>Comment se passent les séances ? Comment vous décidez de quels travaux il y aura à faire ?</i></p> <p>R : Ben on parle un peu entre nous, en disant ce qui serait bien, ce qu'on pourrait faire. Après c'est Jérôme qui propose selon le budget qu'on a, la main d'œuvre disponible.</p> <p>Q : <i>Tu as l'impression que tous ceux qui participent aux séances participent aux décisions ?</i></p> <p>R : J'pense que Jérôme a un peu le droit de veto sur tout, parce qu'il s'y connaît quand même vachement mieux en chantier [...] mais y a aussi tout le monde qu' a son mot à dire.</p>
--	---

	<p>17 ans / H / T + S <i>Q : Est-ce que tu peux me raconter comment se passe un chantier ?</i> <i>R : Ben déjà on fait des réunions à l'avance pour savoir ce qu'on veut faire en plus. [...] y a une association mais les réunions tout le monde peut y venir. [...] pis après on fait un peu des plans. Après je sais pas si Jérôme y remontre à la commune ou comme ça, parce que ben, je crois qu'on est assez libres, mais je sais pas s'il faut chaque fois revérifier ou pas. Pis après au début on creuse s'il faut creuser, on pète la dalle s'il faut péter la dalle, pis après le ferrailage et le bétonnage pis voilà.</i> <i>Q : Comment se décide les travaux pendant les réunions ?</i> <i>R : Ben c'est un peu tout le monde, là on pose nos idées. Jérôme y vient avec ses idées un peu avant, parce qu'il a déjà un peu plus réfléchi que nous, nous on est plus à l'arrache. Après on se met d'accord sur quoi faire.</i> <i>Q : les décisions sont prises par tout le monde ?</i> <i>R : J pense que les décisions sont prises un peu par tout le monde. [...] comme tous, je sais pas je participe pas spécialement. Ben je sais pas y a pas vraiment quelqu'un qui décide, donc euh... c'est un peu tout le monde.</i></p> <p>17 ans / H / P <i>Q : Est-ce que tu peux me raconter comment se passe un chantier concrètement ?</i> <i>R : Euh... alors avec MOVO en général on fait un plan. On le respecte pas (rires). Ensuite du coup si c'est un module en béton on fait le coffrage, tout ce qu'il faut pour que le module soit prêt. [...] quand on arrive sur place et qu'on commence à faire les choses on se dit : « ce serait vachement mieux comme ça » et du coup on modifie directement. Du coup le plan en général c'est une approximation.</i> <i>Q : Vous faites des séances que MOVO ou c'est mélangé avec SKILL ?</i> <i>R : On fait des séances que MOVO et des fois avant les chantiers on va voir SKILL pour leur demander c'qu'y nous faut. Et pour leur montrer notre plan aussi. [...] tout le monde participe dans un sens, mais après, les plus expérimentés y nous montrent.</i></p> <p>14 ans / H / S <i>Q : Tu fais partie de l'association ou pas encore membre ?</i> <i>R : Membre ? ben je sais pas comment tu te considères membre en fait... [...] membre comme ça non, mais membre parce que je viens rider tout le temps oui.</i> <i>Q : (Je lui explique le fonctionnement des séances avant le chantier) [...] Ils se rencontrent avant les chantiers et le but c'est que chacun puisse amener ses idées [...] C'est quelque chose que tu aimerais ?</i> <i>R : Ouais ça serait bien, grader. Ouais pas grader mais dans le sens où je vois ça comme des grades : d'abord t'es le petit débutant, ensuite t'es reconnu de tout le monde et... ouais tu t'intègres, c'est de l'intégration.</i></p>
Appropriation	<p>14 ans / H / S <i>Q : Ça t'a apporté quoi de participer au chantier ?</i> <i>R : C'était cool parce qu'il y a une bonne ambiance, on rigole, c'est bien. Et à la fin on peut faire du skate et ça aussi c'est bien. Des nouveaux modules en plus.</i> <i>Q : Il faut que ça reste un projet pour les jeunes ?</i> <i>R : Ben ça dépend dans quel sens. [...] Après ce serait [un problème] qu'il y ait des jeunes qui viennent casser, détruire. Déjà qu'il y a souvent des bouteilles de bière cassées, de la pisse, ouais, c'est chiant. Du coup c'est bien si ça reste pour les jeunes qui le respectent.</i> <i>Q : Est-ce que le fait d'avoir participé à ton premier chantier, ça va changer ta vision du lieu ?</i> <i>R : Ouais, ben avec une rampe en plus, je me rappellerai tout le temps de ce chantier, quand je la verrai. [...] ça amène des bons souvenirs pour la suite.</i> <i>Q : Tu vas te sentir un peu responsable de ce que t'as construit ?</i> <i>R : Ouais j'avais me sentir responsable de c'te ville. Rien que de base, on est responsables un peu, parce que c'est public. Donc quand on l'utilise, on est obligés d'en prendre soin.</i> <i>Q : Qu'est-ce que tu penses du Locle ?</i> <i>R : Ben c'est une ville qui accord aux jeunes un espace de vie, que pour les jeunes. Justement les Jeanneret et Jehan-Droz [l'école à côté] où on se retrouve tout le temps.</i></p>

17 ans / H / P

Q : A ton avis, c'est quoi le but du projet de tout ce réaménagement ?

R : Ben c'est déjà de faire un endroit plus agréable pour tout le monde. Parce que l'endroit était quand même assez délabré avant que les chantiers commencent. [...] le coin commence à devenir vraiment sympa.

Q : Est-ce que tu penses qu'il faudrait aussi dans ce projet s'intéresser plus aux besoins des enfants, adultes ou personnes âgées qui pourraient fréquenter cet endroit ?

R : Hmm...hmm... ça pourrait être intéressant, mais après y a le skatepark qu'est là, le Parkour park, donc c'est des endroits qui sont quand même très fréquentés par des ados.

Q : Est-ce que le fait de participer aux chantiers change un peu ta vision du lieu ?

R : Euh...ben en fait.. moi j'ai toujours eu pas mal de respect à ce niveau-là, mais j'sais qu'y a des gens qu'étaient peut-être moins respectueux qui le sont devenus, justement parce qu'ils ont commencé de participer au chantier. Ils veulent pas que leur travail soit abîmé. Donc je pense que ça peut pas mal aider de ce côté-là à avoir moins de dégradations, ou s'il y en a, qu'elle soit punie assez vite. [...] je pense qu'il y a pas mal plus de respect, vu qu'on construit tout. C'est un peu plus notre parc au final.

17 ans / H / T + S

Q : A ton avis, les chantiers et tout ce qui se passe ici, qu'est-ce que ça apporte au Locle ?

R : Ben euh... du mouvement peut-être, de la vie (sourire). Avant on avait pas beaucoup d'endroit pour faire de la trott', donc on sortait moins et maintenant on peut plus sortir au lieu de rester chez soi [...] avant on arrivait toujours à trouver quelque chose [pour faire du skate] on faisait des p'tits modules en bois et comme ça [...] mais au moins là, c'est fixe et pis ça y reste.

Q : Est-ce que le lieu est devenu plus important pour toi parce que t'as participé à la construction ?

R : Après c'est clair, j'pense que sion vient à le détruire pour une raison, là je serai un peu pff.. j'ai quand-même bossé d'ssus depuis un sacré bout de temps. [...] si on voit des gens qui commencent à foutre la merde ou à salir, on va essayer d'leur dire quelque chose ou essayer de voir qui c'est qui fait ça. Parce que voilà, on a quand même passé du temps à le faire, c'est pas pour que des gens viennent le péter pour aucune raison.

17 ans / H / P + T + S

Q : Qu'est-ce que ça t'apporte de participer au chantier ?

R : ça m'apporte des connaissances déjà, [...] le ferrailage, la charpente, le béton, un peu tout ça.

Q : Et un endroit pour faire du sport ?

R : Oui. Une place commune.

Q : Ça t'apporte quelque de spécifique de faire partie de l'association ?

R : Ouais, [...] et je trouve que c'est cool de faire un crew [équipe], une équipe de gens qui font un sport, qu'on soit tous ensemble.

Q : En dehors des chantiers, c'est quoi les Jeanneret pour toi ?

R : Euh ben c'est un peu la place de mon enfance. Je jouais au foot tous les jours et maintenant je fais du sport quasiment tous les jours ici. C'est une place où je peux me vider la tête. [...] C'est un lieu que je voudrais conserver le plus possible.

24 ans / H / S

Q : Tu peux me raconter comment tu es arrivé sur ce projet ?

R : Ben je faisais du skate avant de commencer c'projet ? et je me suis toujours dit que ce serait bien de faire un truc ici, ce serait sympa.

Q : A ton avis c'est quoi le but du projet de réaménagement ?

R : Le tout ? Ben c'est de faire un peu un milieu de vie pour les jeunes [...] C'est un endroit où on peut se retrouver, passer du temps ensemble, faire des connaissances et autre.

	<p>Q : <i>Tu penses qu'il faudrait trouver un moyen de prendre en compte les enfants où les personnes plus âgées dans le projet ?</i></p> <p>R : <i>Moi j'pense qu'il faut que ça reste plutôt destiné aux jeunes. Peut-être aux enfants aussi, y a des enfants qui viennent, qui sont contents de venir aider. Si c'est eux après par la suite qui continuer le truc quand on sera pas là, il faut prendre en compte aussi leurs envies, s'ils en ont.</i></p> <p>Q : <i>Il y a un aspect rencontre ? [dans le projet]</i></p> <p>R : <i>Ouais, un peu c't'aspect social, rencontre avec d'autres personnes... plus que quand on pratique [le skate]. [...] ouais ben j'me suis plus rapproché sur le chantier de personnes que en faisant du skate, parce que j'ai besoin de cette concentration quoi.</i></p> <p>Q : <i>En dehors des chantiers, les Jeanneret c'est quoi pour toi ?</i></p> <p>R : <i>Ben c'est l'endroit où je viens faire du skate. [...] Ca a toujours été le spot de skate en fait, ouais.</i></p> <p>Q : <i>Participer au chantier, ça a changé quelque chose à ta vision du lieu ?</i></p> <p>R : <i>[...] j'trouve qu'il s'améliore et que c'est devenu plus attractif. On voit déjà des gens qui viennent faire du skate qui viennent d'ailleurs et qui ne venaient pas forcément avant en fait. [...] c'est satisfaisant, ça veut dire que tes modules sont bien, qu'on a parlé de ton skatepark.</i></p> <p>Q : <i>Est-ce que t'as un peu un sentiment de responsabilité du lieu, après avoir participé à le construire ?</i></p> <p>R : <i>Ben ouais quand même. Parce que vu que c'est nous qui l'avons construit on veut que ça reste en état, praticable et autre. Donc ouais, y a une certaine responsabilité.</i></p> <p>Q : <i>Si tu vois des gens qui font des dégradations tu vas réagir ?</i></p> <p>R : <i>ouais, moi j'leur dirais : Écoutez, on a fait ça, c'est pas cool de venir péter les trucs comme ça, juste pour le fun. Après, y en a pas trop, parce que comme c'est un truc qu'a été fait par des jeunes, t'as pas envie d'aller péter les trucs de tes potes.</i></p> <p>17 ans / H / P</p> <p>Q : <i>Est-ce que le fait de participer à construire des trucs ici, ça change la vision que t'as du lieu ? Tu le vois un peu autrement ?</i></p> <p>R : <i>Ben ouais, parce qu'avant on avait juste un bloc. Donc quand on faisait du Parkour, on faisait que ça. Mais là, quand on dit qu'on va aux Jeanneret, on va au park, c'est plus les Jeanneret. C'est vraiment un truc qu'on a créé.</i></p> <p>Q : <i>Vous dites le park ? Vous dites plus les Jeanneret ?</i></p> <p>R : <i>ouais.</i></p> <p>16 ans / F / P</p> <p>Q : <i>Pourquoi tu participes à ces chantiers ?</i></p> <p>R : <i>Ben j'sais pas, j'trouve c'est important... C'est surtout que ça me fait plaisir d'avoir un spot au Locle. Parce que, alors on a d des spots un peu dans la ville, mais ils sont pas très complets [...] après c'est notre sport, c'est comme ça. Du coup [...] c'est sympa, ouais, tout avoir au même endroit pour pouvoir euh... rester avec ses potes et pouvoir, ouais, se rencontrer. [...] c'est plus adapté. On est plus tranquilles. [...] j'ai plus tendance à venir au Locle, mais pas encore assez souvent.</i></p> <p>Q : <i>Grâce à cet endroit ?</i></p> <p>R : <i>Ouais, parce qu'en fait, je vais nulle part ailleurs [au Locle]. Enfin je vois pas pourquoi j'irais ailleurs.</i></p> <p>Q : <i>[...] tu penses qu'il y a un peu une responsabilité du coup ? [du lieu]</i></p> <p>R : <i>Ben oui parce que si on fabrique quelque chose, c'est pas pour le détruire, donc ça nous responsabilise déjà et ça nous sensibilise à nous dire : pourquoi faudrait abimer les trucs ? c'est important, on s'est donné de la peine. Même les skateurs ils vont pas casser notre spot [lieu] de Parkour, ils voient tout le travail que ça demande, ce qui n'était pas le cas avant. [...] avant on voyait qu'il y avait plein de tas, y avait plein de déchets partout. Maintenant on en a quand même moins. [...] si on voit des petits qui montent ou qui vont casser quelque chose, on va intervenir et on va dire : arrêtez c'est pas cool.</i></p>
--	--

8.2 Analyse des données et résultats

Une fois classés, ces échanges sélectionnés comme révélateurs de discours sur les dimensions à analyser nous ont permis de réaliser une évaluation de chacune d'entre elles dans le projet.

8.2.1 Diversité de genre dans le projet

Avec une seule fille présente durant le chantier ayant servi de terrain de recherche, la diversité de genre semble très faible dans le projet. De plus, les entretiens ont montré que ce chantier n'était pas une exception. Cette jeune fille de 16 ans est en effet la seule membre féminine des deux associations et confirme qu'à chaque chantier, elle est la seule à s'impliquer de manière durable. Les entretiens tendent à confirmer que la dimension fortement genrée de la sous-culture du skateboard pourrait expliquer cette situation. « [...] *C'est pas des sports attrayants pour les filles.* », « [...] *elles sont un peu intimidées dans un univers où y a vachement que des mecs qui font ça[...]* », « [...] *le skate et la trott' ça attire moins les filles[...]*, « [...] *on pense encore que la ride c'est un sport de mec [...]*.

La dimension fortement genrée d'un chantier et les représentations de ce qu'il doit être pourraient également jouer un rôle : « [...] *dans l'esprit des gens aussi dans la société, on pense souvent que les chantiers comme ça c'est dur, c'est physique, c'est pas un travail pour les filles [...]* ». Sur les sept entretiens, quatre mentionnent la pratique du skate ou de la trottinette comme explication à la quasi absence de filles et trois identifient les représentations hautement masculines d'un chantier. Ces deux clichés hétéro-masculin, le skateboard et l'univers du chantier, semblent donc s'additionner, ce qui apparaît comme une piste de compréhension plausible de la faible diversité de genre dans le projet.

Ouvrir des possibilités de participation à un public le plus large possible dans le réaménagement de ce lieu est une problématique que le CLAAP a déjà pris en compte. Proposer des activités annexes au chantier pour faciliter l'accès à celui-ci a été une piste d'action retenue. Cependant, il semblerait que les représentations de genre des activités proposées aient déterminé son public. Des ateliers de cuisine avaient ainsi été proposés chaque matin durant le chantier pour créer une « porte d'entrée » rassurante au chantier à des jeunes que l'activité de construction effrayerait au premier abord. Uniquement des filles ont finalement pris part à ces ateliers, sans pour autant revenir au chantier par la suite. En caricaturant un peu la situation, on pourrait presque se demander si on ne retrouve pas malheureusement ici une illustration du cliché de la femme préparant le repas pour l'homme qui travaille sur le chantier ? Concernant le Parkour, la situation semble un peu différente. Comme le skateboard c'est un sport urbain qui transgresse certaines règles en détournant l'utilisant des aménagements urbains. Il a cependant été évoqué durant les entretiens que la possibilité de prendre des cours pouvait favoriser l'accès à ce sport par des filles. Proposer des cours ou des initiations pourrait donc être une piste pour susciter l'intérêt d'un nouveau public pour l'espace des Jeanneret.

Les entretiens semblent également relever que la pratique d'un sport et le besoin d'un lieu pour le pratiquer soit un critère d'implication dans le projet. La volonté de Jérôme Heim et du CLAAP d'ouvrir les possibilités de participation à un public aussi large que possible semble donc adéquate avec les objectifs de réaliser des constructions potentiellement utiles pour d'autres publics. Le projet devrait donc viser à poursuivre son ouverture au plus grand nombre et à être considéré comme le réaménagement de tout un espace avec des publics différents, et pas uniquement comme la construction d'un skate park ou d'un Parkour park.

8.2.2 La participation

Dans les entretiens, les éléments de discours en lien avec la participation ont permis de constater que le niveau de participation atteint n'est pas le même pour chaque jeune. Sur l'échelle de participation des jeunes proposée par Yuri Tironi, certains semblent se situer au niveau de la « *délégation* », dans lequel, « *les adultes initient et gèrent le projet. Les jeunes sont consultés et certaines fonctions leurs sont déléguées* » :

« *Euh en général y a un chef de projet qui gère tout, qui apporte le matériel, qui dit ce qu'il faut faire, quand il faut le faire. Il y a des règles à respecter.* »

« *J pense que Jérôme a un peu le droit de veto sur tout, parce qu'il s'y connaît quand même vachement mieux en chantier [...] mais y a aussi tout le monde qu'a son mot à dire.* »

Alors que d'autres jeunes semblent se situer un niveau au-dessus, celui de « *la concertation* », dans lequel, « *la démarche est initiée par les adultes, les jeunes sont consultés, ils peuvent participer à la gestion et ont un espace dans les processus décisionnels* » :

« *Ben moi j'discute avec Jérôme c'qu'on peut faire, c'qu'on doit faire. Pis j'lui demande aussi de contrôler si c'qu'on a fait c'était bien [...] après ben... toujours contrôler, regarder avec les autres comment ils feraient. Prendre des avis d'un peu tout le monde pour faire le truc.* »

« *J pense que les décisions sont prises un peu par tout le monde. [...] comme tous, je sais pas je participe pas spécialement. Ben je sais pas y a pas vraiment quelqu'un qui décide, donc euh... c'est un peu tout le monde.* »

D'après les entretiens menés, la participation dans le projet peut être évaluée comme oscillant entre ces deux niveaux. Ces différences peuvent s'expliquer par les différences d'âge ou de profil. Dans les conditions à la participation énoncées par Yuri Tironi, l'accompagnement joue un rôle prépondérant d'adaptation du projet en fonction des possibilités de participation de chacun.

8.2.3 L'appropriation de l'espace public

L'appropriation de l'espace des Jeanneret par les jeunes impliqués dans le projet est peut-être la dimension la plus difficile à évaluer. Les éléments de discours en lien avec cette thématique identifiée dans les entretiens relèvent avant tout un fort sentiment de fierté des participants quant aux constructions réalisées, ainsi que le développement d'un sentiment de responsabilité des lieux :

« *Ben ouais quand même. Parce que vu que c'est nous qui l'avons construit on veut que ça reste en état, praticable et autre. Donc ouais, y a une certaine responsabilité.* »

« *Euh...ben en fait.. moi j'ai toujours eu pas mal de respect à ce niveau-là, mais j'sais qu'y a des gens qu'étaient peut-être moins respectueux qui le sont devenus, justement parce qu'ils ont commencé de participer au chantier.* »

« *Rien que de base, on est responsables un peu, parce que c'est public. Donc quand on l'utilise, on est obligés d'en prendre soin.* »

« *J pense que si on vient à le détruire pour une raison, là je serai un peu pff.. j'ai quand-même bossé d'ssus depuis un sacré bout de temps. [...] si on voit des gens qui commencent à foutre la merde ou à salir, on va essayer d'leur dire quelque chose ou essayer de voir qui c'est qui fait ça. Parce que voilà, on a quand même passé du temps à le faire, c'est pas pour que des gens viennent le péter pour aucune raison.* »

D'autres éléments du discours montrent que les représentations du lieu ont été modifiées par l'implication dans sa transformation :

« Mais là, quand on dit qu'on va aux Jeanneret, on va au park, c'est plus les Jeanneret. C'est vraiment un truc qu'on a créé ».

« j'trouve qu'il s'améliore et que c'est devenu plus attractif. On voit déjà des gens qui viennent faire du skate qui viennent d'ailleurs et qui ne venaient pas forcément avant en fait. [...] c'est satisfaisant, ça veut dire que tes modules sont bien, qu'on a parlé de ton skatepark. »

« Parce que l'endroit était quand même assez délabré avant que les chantiers commencent. [...] le coin commence à devenir vraiment sympa. »

La dimension relationnelle, évoqué par Marc Augé est également fortement présente dans les discours. Le lieu et le projet sont fortement attribués à des espaces permettant la rencontre et les échanges :

« Ouais, un peu c't'aspect social, rencontre avec d'autres personnes... plus que quand on pratique [le skate]. [...] ouais ben j'me suis plus rapproché sur le chantier de personnes que en faisant du skate, parce que j'ai besoin de cette concentration quoi. »

« Ouais, [...] et je trouve que c'est cool de faire un crew [équipe], une équipe de gens qui font un sport, qu'on soit tous ensemble. »

Tous les entretiens contenaient des éléments que nous considérerons comme des marqueurs d'appropriation. Tous ces éléments tendraient à confirmer une forte appropriation des lieux par les participants au projet. En fabriquant le lieu, en le pratiquant et en y exerçant des possibilités de participation les participants au projet semblent l'intégrer de manière évidente.

9. Conclusion

Au regard de ses caractéristiques principales, énoncées dans la « Déclaration pour l'animation socioculturelle », l'animation socioculturelle semble avoir un rôle tout à fait légitime à jouer dans le projet de réaménagement des Jeanneret. Les degrés de participation et l'appropriation de l'espace constatés pourraient tendre à confirmer la pertinence du rôle joué ici par l'animation socioculturelle, qu'elle soit exercée par animateurs professionnels ou par des représentants des milieux associatifs en partenariat avec ceux-ci. Offrir des possibilités de participation identiques à d'autres groupes, représentants d'autres cultures ou sous-cultures que celles des sports de glisse urbains ou du Parkour sera une opportunité pour faire tendre le projet à un réaménagement plus global de l'espace des Jeanneret. La diversité de genre restant ici une dimension ayant particulièrement besoin d'être améliorée, ne pourra certainement se faire que par cette ouverture du projet à de plus larges publics.

Au regard de l'animation socioculturelle, il est primordial de ne pas perdre de vue que le projet en soi n'est finalement qu'un prétexte. Peu importe qu'il s'agisse de la construction d'un skatepark, du réaménagement d'un espace ou de l'organisation d'une fête. Ce sont les processus de réalisation du projet qui permettront aux animateurs socioculturels d'atteindre leurs buts. C'est avant tout par la réalisation du projet, avec leur accompagnement, qu'ils pourront jouer leur rôle de *facilitateurs de l'action démocratique*, en favorisant l'émergence de possibilités pour les jeunes, ou pour tout autre public, d'être acteurs de leur environnement géographique, social ou politique. Le projet doit demeurer une réponse à un besoin clairement exprimé ou identifié. Et c'est en visant la prise de

conscience des individus ou des groupes de leur pouvoir d'agir sur leur environnement que l'animation socioculturelle peut contribuer à un changement social.

Cette recherche aura permis dans un premier temps de questionner les rôles que l'animation socioculturelle peut jouer dans un projet initié par les milieux associatifs et, dans un deuxième temps, de mettre en évidence ses apports dans une telle collaboration. J'espère également que ce travail permettra de nourrir des réflexions quant à la réalisation de projets similaires ou impliquant acteurs issus de l'animation socioculturelle et de milieux associatifs.

Ce travail de recherche aura en tous cas été pour moi l'occasion de redécouvrir sous des angles nouveaux un projet qui m'aura accompagné tout au long de ma formation d'animateur socioculturel. Pour la suite de mon parcours professionnel, j'en retirerai l'importance fondamentale de l'interaction entre animation socioculturelle et milieux associatifs ou d'initiatives citoyennes. C'est par des échanges, des collaborations et des synergies avec ces acteurs que l'animation socioculturelle peut participer à promouvoir et rendre possible l'engagement du citoyen envers sa collectivité.

9. Références bibliographiques

- Ait El Cadi, H. & Dollat, A. (2012). *Quelles politiques communales d'investissement social en faveur des adolescents des territoires du Locle ?* Le Locle.
- André, P. avec la collaboration de P. Martin et G. Lanmafankpotin (2012). « Participation citoyenne », dans Côté, L. et Savard, J.F. (dir.), *Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca
- Arnstein, S. (1969). *A ladder of citizen participation*, *Journal of the American Institute of Planners*, vol. 35, no 4, juillet 1969, p. 216-224
- Augé, M. (1992). *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris, Le Seuil.
- Beal, B. (1996). *Alternative masculinity and its effect on gender relations in the subculture of skateboarding*. *Journal of Sport Behavior*, 19(3), 204-220.
- Boni, A. (2017). *Quartier pilotes REQUEST : Quartier Les Jeanneret-Corbusier*. [En ligne]. Récupéré de :
 - [http://www.eco-obs.net/ecoobs/component/ecoobs/?task=view&itemsid\[0\]=125](http://www.eco-obs.net/ecoobs/component/ecoobs/?task=view&itemsid[0]=125) (15.06.18)
- CASILO, I. (2013). « Espace public », in CASILLO, I, BARBIER, R. et al. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation.
- Centre de Loisirs et d'Animation de l'Ancienne Poste (2015), *Documents institutionnels*.
- Chombard de Lauwe, P. H. (1976). *Appropriation de l'espace et changement social*. *Cahiers internationaux de sociologie*, 66. [En ligne]. Récupéré de :
 - www.jstor.org/stable/40689859 (14.06.18)
- Corsin, J. A. (2014). *The right to infrastructure: A prototype for open source urbanism*. *Environment and planning D: Society and Space*, 32.
- Diagnostic Territorial (2016). *Observation de terrain, Définitions et méthodes*. [En ligne]. Récupéré de : www.diagnostic-territoire.org
- Godfroid, T. (2012). *Préparer et conduire un entretien semi-directif*. Séminaire du 10 mai 2012. [En ligne]. Récupéré de :
 - <http://cruh.univ-lorraine.fr/sites/cruh.univ-lorraine.fr/files/documents/Tiphaine%20Godefroid.pdf>
- Gold, R. (1958). *Roles in Sociological Field Observation*. *Social Forces*, 36, 217-223.
- Hart, R. (1992). *Children's participation: from tokenism to citizenship*. Innocenti essays no 4, mars 1992, UNICEF International Child Development Centre. Florence, Italie.
- Heim, J. (2017). *Autoconstruction associative d'infrastructures ludico-sportives. L'exemple des sports de glisse urbains par l'association Skate In Le Locle*. A paraître.

- Heim, J. (2018). *Des skateurs autoconstruisent l'espace public*. *Reiso.org, Revue d'informations sociales*. [En ligne]. Récupéré de : <https://www.reiso.org/articles/themes/enfance-et-jeunesse/2703-des-skaters-autoconstruisent-l-espace-public> (10.06.18)
- Jaun, T. (1999), in Tironi Y. (2012), *La participation des jeunes. Quelques notions de base*. Cours non public, Module G8, *Espace public et citoyenneté*. Lausanne, EESP.
- Karsten, L. (2000). *Skateboarders exploring urban public space: Ollies, obstacles and conflicts*. *Journal of Housing and the Built Environment*, 15, 327–340. [document PDF]. Récupéré de: <http://www.springerlink.com/content/n6h05411u3432750/fulltext.pdf> (16.06.18)
- Larousse (2018). [En ligne]. Récupéré de : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/citoyenneté/16242> (16.06.18)
- Lefebvre, H. (1968). *Le droit à la ville*. Paris : Éditions Anthropos.
- Legal, J. (2013). *Participation démocratique aux décisions et échelle de participation*. [En ligne]. Récupéré de : https://www.icem-pedagogie-freinet.org/sites/default/files/participation_democratique_aux_decisions.pdf
- Libois, J., Armbruster Elafiti, U., Rouget, E., Warynski, D., Junod R., Menghini, M.(2010). *Déclaration pour l'animation socioculturelle*. [En ligne]. Récupéré de : <http://www.anim.ch/?obj=1649&page=623> (15.08.19)
- Loi Fédérale sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes. (Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, LEEJ). (2011). [En ligne]. Récupéré de : <https://www.admin.ch/opc/fr/classifiedcompilation/20092618/index.html>
- Martineau, S. (2005). *L'observation en situation : Enjeux, possibilités et limites – L'instrumentation dans la collecte des données*. Association pour la recherche qualitative. [document PDF]. Récupéré de : http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/hors_serie/hors_serie_v2/SMartineau%20HS2-issn.pdf (15.06.18)
- Mercenier, C. (2015). *Comment des actions d'initiative citoyenne peuvent-elles transformer la ville ?* Mémoire de maîtrise, Faculté d'architecture, Université de Liège.
- Raibaux, Y. (2012). *Sexe et couleur des skates parcs et des cités stades*. Ville école intégration, 2012, pp.173-182.
- République et Canton de Neuchâtel, DEAS, Service de statistique (2018). *Communiqué mensuel – Mai 2018*. [document PDF]. Récupéré de : https://www.ne.ch/autorites/DEAS/STAT/emploi-chomage-salaire/Documents/Compress_1805.pdf (14.06.18)
- Rousseau, J.-J., (1762). *Du contrat social ou principes du droit politique*. Paris. Union Générale d'Éditions, 1963.

- Skate In Le Locle, *Rapports d'activité 2014-2017*, Skate In Le Locle
- Tironi, Y. (2015). *Participation et citoyenneté des jeunes. La démocratie en jeu*. Lausanne : Éditions EESP.
- Tironi, Y. (2012). *La participation des jeunes. Quelques notions de base*. Cours non public, Module G8, *Espace public et citoyenneté*. Lausanne, EESP.
- Ville du Locle (2016). *Présentation des statistiques 2017 du Contrôle des habitants*. [document PDF]. Récupéré de : http://www.lelocle.ch/fileadmin/user_upload/basesite/documents/Administration/Contrôle_des_habitants/2018/Presentation_chiffres_popul_Locle_2017_ANNEXE_COMMUNIQUE_PRESSE.pdf (14.06.18)
- Ville du Locle (2017). *Rapport des comptes 2017*. [document PDF]. Récupéré de : http://www.lelocle.ch/fileadmin/user_upload/basesite/documents/Autorites/Comptes-budget-planfication/2018/RAPPORTdesCOMPTES-FINAL2017.pdf (14.06.18)
- Zask, J. (2011). *Essai sur les formes démocratiques de la participation*. Lormont, Ed. Le Bord de l'Eau.

10. Annexes

10.1 Guide d'entretien

Guide d'entretien

Introduction

- Présentation de la démarche :
Recherche sur la participation des jeunes au réaménagement des Jeanneret.
- Importance d'avoir des réponses honnêtes, pas de bonne ou mauvaise réponse, pas de jugement.
- Enregistrement ok ?
- Anonymat ?

Parle-moi de toi...

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

- Prénom, âge, où tu vis ? Depuis combien de temps ?
- Formation, travail ?
- Intérêts (sports urbains, autres) ?
- Ton avenir au Locle ou ailleurs ?

Le chantier des Jeanneret

Pour toi...

Peux-tu me raconter comment tu es arrivé sur ce projet ?

- Combientième participation ?
Tu participes tous les jours ?
- Pourquoi tu participes ?
- Qu'est-ce que ça t'apporte de participer ?
Apprentissages ?
Rencontres ?
Fierté ?
Bénéfice personnel (lieu où pratiquer un sport) ?
Occupation ?

C'est quoi le but du réaménagement des Jeanneret ?

- Est-ce que ça prend en compte les besoins de tous les jeunes ?
- Est-ce qu'il faudrait aussi penser aux plus jeunes, adultes, personnes âgées ?
- Comment avoir plus de monde qui s'investit ?

Peux-tu me raconter comment se passe un chantier ?

- Tu y fais quoi ?
- Tu aimes travailler en équipe ? (Sur le chantier ? de manière générale ?)
Comment ça se passe ?

Tu fais partie de l'association ?

Si oui :

- Raconte-moi comment tu es arrivé dans l'association ?
- Ça t'apporte quoi ?
- Tu participes souvent aux séances ? Pourquoi ?
- Comment se passent les séances ?
- Comment se décident les travaux à faire sur le chantier ?
- Quelle participation aux décisions ?

Si non :

- Pourquoi ?

Pour Le Locle...

A ton avis, qu'est-ce que ces chantiers apportent au Locle ?

- Pour les jeunes ?
- Pour les autres ? (Enfants, adultes, personnes âgées)
-

Tu penses qu'un même projet serait possible ailleurs ?

- Comment ?
- Où ?

Les Jeanneret et Le Locle

En dehors des chantiers, c'est quoi les Jeanneret pour toi ?

- Tu viens souvent ?
- Y faire quoi ?

Qu'est-ce que ça change de participer aux chantiers ?

- Endroit plus important pour toi ? Tu t'y sens chez toi ?
- Entretien des lieux ? (Cf. groupe WhatsApp)
- Responsabilité ?

Ça fait quoi de voir d'autres gens utiliser les modules ?

- Souvent des dégâts ? Ça fait quoi ?

Qui vient aux Jeanneret ?

- Pourquoi ils viennent là selon toi ?

Beaucoup de filles aux Jeanneret ?

- Pas de filles au chantier, pourquoi selon toi ?
- Comment les faire s'y intéresser ?

Qu'est-ce que tu penses du Locle ?

- Pour les jeunes ?

D'autres endroits importants pour toi au Locle ?

- Où il y aurait des projets à faire ?

Autre chose que tu aimerais dire ?

Ok pour être recontacté si j'ai d'autres questions ?

- Si oui mail ou numéro de téléphone ?